

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1603

26 juin 2012

SOMMAIRE

4ess - ITELUX Sàrl	76940	Le Corps et l'Esprit s.à.r.l.	76936
Alpha Trains (Luxembourg) Holdings	76937	Leopard Germany Ed 2 Southwest LP S.à r.l.	76932
Amco Invest S.à. r.l.	76933	Leopard Germany Property Papenburg S.à.r.l.	76933
Aria Sicav	76938	Livraria Camoes S.à r.l.	76935
Atlantas Saga Conseil S.A.	76898	Locorlav Sàrl	76936
Baskland Capital S.A.	76933	Lupus Alpha Investment S.A.	76934
BP Partners S.A.	76900	Luxconnect S.A.	76937
EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l.	76905	Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A.	76938
Euromaf Re	76904	Lux - Garage	76936
ITASC S.A., International Trade and Ser- vice Company S.A.	76899	Lycalopex (Luxembourg)	76939
ITASC S.A., International Trade and Ser- vice Company S.A.	76898	Malzanini S.à r.l.	76939
Jadorra S.à r.l.	76902	Manheim Auctions	76940
Jalyne S.A.	76902	Mantia S.A.	76944
Jalyne S.A.	76902	Marguerite Autoroutes S.à r.l.	76941
JAN.CO S.A.	76902	Marguerite Wind Germany S.à r.l.	76941
Janeiro S.A.	76903	Marshall S.A. - S.P.F.	76899
J & Be International S.A.	76900	Masco Europe S.C.S.	76942
Kariba S.A.	76903	Medicover Holding S.A.	76935
KI Energy S.à.r.l.	76904	M.M.R. Fruit S.A.	76939
King's Cross Mezz Invest	76903	Orbit Fund Management S.à r.l.	76937
Kirby S.à r.l.	76904	Ravel Investment Sicav	76938
KLF Capital S.à r.l.	76932	San Marco Real Estate S.A.	76942
Kronendal Estate Investments Limited ...	76932	San Marco Real Estate S.à r.l.	76942
Lamberta S.A.	76934	S.C.I. Chartrons	76939
Lanchester S.A.	76932		
Le Corps et l'Esprit s.à.r.l.	76935		

ITASC S.A., International Trade and Service Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 74.414.

Les Actionnaires de ITASC S.A., International Trade and Service Company S.A. (la Société) ont décidé:

- de proroger le mandat administrateur de Mme Catrin Thewalt Kleinhaus jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.
- de proroger le mandat commissaire aux comptes de Confide jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2018.

Confide informe la Société que:

- Confide est devenue une succursale de la société Cinq Pinède Sarl et donc son nouveau numéro RC est B 117.576.
- Confide informe la Société que sa nouvelle adresse est 23, boulevard Charles Marx, 2130 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2012.

Référence de publication: 2012061402/17.

(120086641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Atlantas Saga Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 33.189.

Extrait des résolutions de l'actionnaire unique du 1^{er} juin 2012

L'actionnaire unique décide de renouveler, pour une nouvelle période d'un an, prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013, le mandat des Administrateurs suivants:

- M. Louis Carlet de La Rozière, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Mme Diane de Galard Terraube, Administrateur
- M. Thierry Schaffhauser, Administrateur
- M. Philippe J. Lette, Administrateur
- M. Guy Verhoustraeten, Administrateur
- M. Edward de Burlet, Administrateur
- M. Philippe Visconti, Administrateur
- M. Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur et Administrateur - Délégué

L'actionnaire unique décide de nommer PRICEWATERHOUSECOOPERS S. à r.l. en qualité de réviseur d'entreprises agréé pour une période d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Suite aux résolutions de l'actionnaire unique, le Conseil d'Administration est composé de:

Président:

- Monsieur Louis CARLET de La ROZIERE.

Administrateurs:

- Madame Diane de GALARD TERRAUBE;
- Monsieur Thierry SCHAFFHAUSER;
- Monsieur Philippe J. LETTE;
- Monsieur Guy VERHOUSTRAETEN;
- Monsieur Edward de BURLET;
- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN;
- Monsieur Philippe VISCONTI.

Administrateur - Délégué:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN.

Réviseur d'Entreprises agréé:

- PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2012.

Référence de publication: 2012064275/37.

(120091437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

ITASC S.A., International Trade and Service Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 74.414.

Les comptes annuels au 30/11/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2012.

ITASC S.A., International Trade and Service Company S.A.

Signature

Référence de publication: 2012061403/12.

(120086661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Marshall S.A. - S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.397.

Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au 163, Rue du Kiem L-8030 Strassen de façon exceptionnelle le 04 mai 2012

5^{ème} Résolution I

L'Assemblée Générale accepte la démission de tous les Administrateurs à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveaux Administrateurs, en remplacement des administrateurs démissionnaires, Monsieur Alexandre CAYPHAS, Avocat, né le 20 novembre 1965 à Tournai (Belgique), demeurant professionnellement au 47, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Monsieur Jean-Philippe ROCH, employé privé, né le 22 avril 1970 à Charleroi (Belgique), demeurant professionnellement au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg et Monsieur Andeas TARTORAS, Réviseur d'Entreprises, né le 30 juillet 1978 à Bruxelles (Belgique), demeurant professionnellement au 44, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Ils poursuivront le mandat de leurs prédécesseurs, mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

L'Assemblée Générale décide d'attribuer à Monsieur Alexandre CAYPHAS un pouvoir de signature obligatoire, conjointement avec un autre administrateur.

6^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale accepte la démission du Commissaire, la société anonyme H.R.T. REVISION S.A. à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveau Commissaire, en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société anonyme A3T S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 158 687, ayant son siège social au 44 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Il poursuivra le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015.

7^{ème} Résolution:

L'Assemblée Générale décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 23 Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 44 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

Pour MARSHALL S.A. - SPF

HRT FIDALUX SA.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2012064514/35.

(120091175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

J & Be International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 53.793.

Par la présente et suivant votre courrier du 25 mai 2012, nous résilions de commun accord le contrat de domiciliation nous liant, et ce, avec effet Immédiat.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

A. KRONSHAGEN.

Référence de publication: 2012061406/9.

(120087081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

BP Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 151, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 155.808.

In the year two thousand twelve, on the eighth day of May.

Before us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "BP Partners S.A.", a company existing under Luxembourg Law, incorporated by deed of the undersigned notary on the 24th day of September, 2010, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 2401 of the 9th day of November, 2010, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg-City under section B and number 155.808. The articles of association have been amended by deed of the undersigned notary on 27 January 2011, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 927 on 6 May 2011.

The meeting was opened with Mr Benoît Tassigny, lawyer, residing professionally in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Mustafa Nezar, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Marc Lefèbvre, employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Transfer of the registered office from L-3588 Dudelange, 4, rue Lauenburg to 151, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
2. Subsequent modification of article 2, paragraphs 1 of the statutes who will therefore have the following wording:

“ **Art. 2. Paragraph 1.** «The registered office of the corporation is established in Luxembourg”

3. Miscellaneous

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to the present deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and, all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to transfer the registered office of the company from L-3588 Dudelange, 4, rue Lauenburg to 151, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Second resolution

Subsequently, article 2, paragraph 1 of the statutes is modified and will have the following wording:

“ **Art. 2. Paragraph 1.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.”

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately ONE THOUSAND EURO (1,000.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will prevail.

In faith of which, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed. The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with us the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le huit mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires (ci-après les "Actionnaires") de BP Partners S.A., une société anonyme, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée à la section B du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 155.808, constituée selon acte du notaire soussigné en date du 24 septembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2401 du 9 novembre 2010, (ci-après la "Société"). Les statuts ont été modifiés suivant acte du notaire soussigné du 27 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 927 du 6 mai 2011.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa Nezar, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Marc Lefèbre, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce que suit:

La présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Transfert du siège statutaire de L-3588 Dudelange, 4, rue Lauenburg à 151, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.
2. Modification subséquente de l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. alinéa 1.** Le siège social de la Société est fixé à Luxembourg.»

II. Les Actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée par les Actionnaires présents, les mandataires des Actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés.

Il ressort de la liste de présence que toutes les actions en circulation sont représentées lors de cette assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de L-3588 Dudelange, 4, rue Lauenburg à 151, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Deuxième résolution

Par conséquent de ce qui précède l'article 2 alinéa 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Alinéa 1.** Le siège social de la Société est fixé à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à MILLE EUROS (1.000 EUR.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue française, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Nezar, M. Lefèbre, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 mai 2012. Relation: LAC/2012/22483. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2012.

Référence de publication: 2012064307/99.

(120091375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Jadorra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 155.683.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 25 Mai 2012.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

B.P. 126

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Référence de publication: 2012061407/16.

(120086494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Jalyne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 158.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012061408/13.

(120087049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Jalyne S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 158.952.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 25 mai 2012 à 10.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs A et B et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur A de Monsieur Jacques BONNIER et les mandats d'Administrateur B de Messieurs Joseph WINANDY et Koen LOZIE.

- L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat de la société THE CLOVER, 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof, Commissaire aux Comptes pour une période d'un an.

- Les mandats des Administrateurs A et B ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes, viendront donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012.

Référence de publication: 2012061409/16.

(120087050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

JAN.CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 150.883.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'administration

Référence de publication: 2012061410/10.

(120086486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Kariba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 122.204.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
extraordinaire des actionnaires tenue au siège social le 05 juin 2012*

L'Assemblée constate et accepte la démission, à dater du 05 juin 2012 de Madame Kahrien LERBS, née le 26 juillet 1969 à Arlon (B) demeurant à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er}.

L'Assemblée constate et accepte la démission, à dater du 05 juin 2012 de Monsieur Aurélien WIES, né le 27 août 1982 à Villerupt (F) demeurant à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er}.

L'Assemblée constate et accepte la démission, à dater du 05 juin 2012 de Madame Aurélie GERARD, née le 16 novembre 1985 à Bruxelles (B) demeurant à L-2210 Luxembourg, 66, Boulevard Napoléon 1^{er}.

L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'Administrateur avec effet au 05 juin 2012:

Monsieur Roger HENRY, né le 15 juillet 1947 à Morfontaine (F) demeurant à F-54400 COSNES ET ROMAIN, 24, rue Vanoise;

Monsieur Patrick HENRY, né le 21 octobre 1971 à Mont St Martin (F) demeurant à F-54860 HAUCOURT-MOULAIN, 1, impasse JJ Rousseau;

Madame Lisiane HENRY, née le 15 octobre 1974 à Mont St Martin (F) demeurant à F-54400 COSNES ET ROMAIN, 10, rue de la Maurienne;

Le mandat des Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de 2015

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

KARIBA S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2012064471/28.

(120091444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Janeiro S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 110.234.

—
Le Bilan au 30.09.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012061411/10.

(120086895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

King's Cross Mezz Invest, Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 129.080.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012061414/11.

(120086874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Euromaf Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 66.783.

—
*Extrait de procès-verbal de
l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2012*

«

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de reconduire le mandat des Administrateurs suivants:

Monsieur Jean-François ALLARD,
MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANCAIS, représenté par M. Alain VIVIER,
Monsieur Roland CARTA,
Monsieur Eric BILLAUD,
Monsieur Michel GRANGE,
SCOR, représenté par M. Jean TUCCELLA
La Mutuelle Centrale de Réassurance, représenté par M. Gilles DUPIN

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2012.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

KPMG Luxembourg S.à r.l.
9, allée Scheffer
L-2520 Luxembourg

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2012.

»

Pour la Société
Aon Captive Services Group (Europe)
Dirigeant Agréé

Référence de publication: 2012064388/33.

(120091435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Kirby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 149.178.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Kirby S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012061415/11.

(120086438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

KI Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 100.856.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 3 avril 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 3 mai 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012061421/13.

(120086919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 168.467.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twentieth day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4788643;

EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4985797; and

EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4942931; and

All here represented by Annick Braquet, with professional address at Luxembourg, by virtue of three powers of attorney given under private seal.

Such powers of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholders, acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

Art. 1. Formation.

1.1 Formation. The Company is established as a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Luxembourg Act"), by article 1832 of the Luxembourg Civil Code, and in accordance with the further terms and provisions of these articles (the "Articles").

1.2 Name. The name of the Company shall be "EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l." and its business shall be carried on in such name with such variations and changes as the shareholders (the "Shareholders") shall determine or deem necessary to comply with requirements of the jurisdictions in which the Company's operations are conducted.

1.3 Business Purpose; Powers. The Company is formed for the purpose of acquiring participations, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and managing such participations, and engaging in any lawful business purpose or activity for which private limited liability companies may be formed under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg. The Company shall possess and may exercise all the powers and privileges granted by the Luxembourg Act or by any other law or by these Articles, together with any powers incidental thereto, so far as such powers and privileges are necessary or convenient to the conduct, promotion or attainment of the business purposes or activities of the Company.

1.4 Principal Office; Registered Office. The principal office of the Company shall be in the Grand Duchy of Luxembourg at such place as the Shareholders may from time to time designate, and all business and activities of the Company shall be deemed to have occurred at its principal office. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers (as defined hereafter as the Board). It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The address of the registered office of the Company, and the central place of administration is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

1.5 Term. Subject to the provisions of Article 6 below and the determination of the Shareholders, the Company shall have a duration until the close of December 31, 2021.

1.6 Filings. The Shareholders shall promptly execute and deliver all such certificates and other instruments conforming hereto as shall be necessary for the Company to accomplish all filing, recording, publishing and other acts appropriate to comply with all requirements for the formation and operation of a limited liability company (société à responsabilité limitée) under the Luxembourg Act and for the qualification and operation of a limited liability company (société à responsabilité limitée) in all other jurisdictions where the Company shall propose to conduct business. Prior to conducting business in any jurisdiction, the Shareholders shall use their reasonable good faith efforts to cause the Company to comply with all requirements for the qualification of the Company to conduct business as a limited liability company in such jurisdiction and all other jurisdictions as appropriate.

1.7 Title to Company Property. All property owned by the Company, whether real or personal, tangible or intangible, shall be deemed to be owned by the Company as an entity, and no Shareholder, individually, shall have any ownership of such property.

1.8 No Payments of Individual Obligations. No asset or property of the Company shall be transferred or encumbered for, or in payment of, any individual obligation, fixed or contingent, of any kind of any Shareholder, and the Company's credit and assets shall be used solely for the benefit of the Company and its subsidiaries.

Art. 2. Capital Structure and Contributions.

2.1 Capital Structure. The capital of the Company is set at thirty thousand United States dollars (USD 30,000) represented by six thousand (6,000) class A shares (the "Class A Shares"), six thousand (6,000) class B shares (the "Class B Shares"), six thousand (6,000) class C shares (the "Class C Shares"), six thousand (6,000) class D shares (the "Class D Shares") and six thousand (6,000) class E shares (the "Class E Shares" and all together referred to as the "Shares"), all in registered form, with a par value of one United States dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up. All Shares shall be identical with each other in every respect except as otherwise provided in these Articles or in the Shareholders Agreement.

2.2 Capital Contributions. From time to time, the Shareholders may determine that the Company requires capital and may make capital contribution(s) in an amount determined by them. The Company shall maintain a capital account in respect of each Shareholder's capital contributions and share of the profits and losses of the Company.

2.3 Capital increases. The capital of the Company may be increased by a resolution of the Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.4 Capital reductions. The capital of the Company may be reduced by a resolution of the Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles. The capital of the Company may be reduced through the cancellation of all Shares of one or more classes. In the event of a reduction of the capital of the Company through the cancellation of all Shares of a class, each holder of Shares of the relevant class shall be entitled to receive from the Company an equal amount per Share to be determined by the Board on the basis of annual accounts or interim accounts of the Company, in accordance with Article 3.4 and subject to approval by the Shareholders. Such accounts shall be dated not earlier than ten (10) calendar days before the date of cancellation of such class.

Art. 3. Accounting Year, Allocation of Profits, Losses and Distributions.

3.1 Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on the first (1st) of January of each year and end on the thirty-first (31st) December of each year.

3.2 Balance sheet – Profits and losses account. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities. The Company shall maintain a capital account in respect of each Shareholder's capital contributions and share of the profits and losses of the Company.

3.3 Approval of the annual accounts. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' circular resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

3.4 Distributions. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by Luxembourg Act. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the nominal amount of the issued capital. Upon a proposal of the Board, the Shareholders have discretionary power to dispose of the surplus profit after allocation to the legal reserve (the "Distributable Profit"). They may in particular resolve to make a payment of a dividend in cash or in Marketable Securities, or to carry forward the Distributable Profit in whole or in part, provided that:

(a) an amount equal to zero point five per cent (0.5%) of the amount of the Distributable Profit shall be distributed or carried forward for the benefit of all holders of Shares pro rata to the number of Shares held regardless of the class; and

(b) the balance of the Distributable Profit shall be distributed or carried forward in its entirety for the benefit of the holders of the last class in the alphabetical order (at the time of adoption of these Articles the Class E Shares).

Any distribution in kind other than a distribution of properties comprised solely of Marketable Securities shall require the unanimous consent of all Shareholders.

3.5 Interim dividends. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(a) interim accounts are drawn up by the Board;

(b) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed – in cash or in Marketable Securities -may not exceed

profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(c) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(d) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(e) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the accounting year, the members must refund the excess to the Company.

Any payment of interim dividends in kind other than a distribution of properties comprised solely of Marketable Securities shall require the unanimous consent of all Shareholders.

For the purpose of Articles 3.4 and 3.5, "Marketable Securities" shall mean securities that are listed for trading or otherwise trade on an internationally recognized securities exchange or interdealer quotation system where the daily trading volume of such securities on such exchange or system would enable the owner of such securities to sell its position in such securities over a reasonable period not to exceed thirty (30) trading days.

3.6 Capital accounts, books and records. Without prejudice to the Company's statutory financial reporting obligations, the Company shall keep books of account for the Company in accordance with GAAP and the terms of these Articles and the Shareholders Agreement. Such books shall be maintained at the principal office of the Company and at such other place or places as determined by the Board. For the purposes of these Articles, "GAAP" means generally accepted accounting principles in the United States or such other accounting principles as shall apply to the financial statements of the Company as determined by the Board.

3.7 Bank Accounts. The Company shall cause one or more accounts to be maintained in one or more banks, that are members of the United States Federal Deposit Insurance Corporation, or other recognized financial institutions approved by the Board, which accounts shall be used for the transfer of contributions to the capital of the Company to any subsidiary or the payment of the expenditures incurred by the Company in connection with the business of the Company, and in which shall be deposited any and all receipts of the Company. The Board shall determine the number of and the Persons who will be authorized as signatories on each such bank account. The Company may invest the Company funds in such money market accounts or other investments as the Board shall determine to be of high quality and safety.

Art. 4. Management and Related matters.

4.1 Appointment and removal of managers. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the "Board"). The managers are appointed and removed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their mandate and pursuant to the rules and process of nomination specifically provided by the Shareholders Agreement. The managers need not be Shareholders.

4.2 Powers of the Board. All powers not expressly reserved to the Shareholders by the Luxembourg Act, the Articles or the Shareholders Agreement fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object. The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

4.3 Chairman of the Board. The Board will elect amongst its members a chairman.

4.4 Procedure.

(a) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice. Meetings of the Board shall be held within Luxembourg.

(b) Unless otherwise indicated in these Articles or in the Shareholders Agreement, the Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. A manager may be represented by another Board member only. If class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(c) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting. Unless occasioned by an urgency, as determined by the Board, a meeting of the Board held by telephone or video conference, or by any other means of communication as permitted under this paragraph shall be only valid if a majority of the managers are physically present in Luxembourg for such meeting.

(d) Circular resolutions signed by all the managers are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

(e) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager

and at least one (1) class B manager. The Company is also bound towards third parties by the signature of any Person to whom special powers have been delegated.

4.5 Liability of the managers. The managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Luxembourg Act.

4.6 Designation of officers. The Board may, from time to time, designate individuals (who need not be a manager or a Shareholder) to serve as officers of the Company. Any two or more offices may be held by the same person. The officers are appointed by the Board to serve in such capacities with a mandate and duration to be determined by the Board and in accordance with the Articles. Each officer of the Company designated by the Board shall devote such time to the Company's business as determined by the Board.

4.7 Term of Office, Removal; Filling of Vacancies.

(i) Each officer of the Company shall hold office until his successor is chosen and qualified in his stead or until his earlier death, resignation, retirement, disqualification or removal from office.

(ii) Any officer may be removed at any time by the Board whenever in their judgment the best interests of the Company will be served thereby. Designation of an officer shall not of itself create any contract rights in favor of such officer.

(iii) If the office of any officer becomes vacant for any reason, the vacancy may be filled by the Board.

4.8 Reimbursement of managers. The Company shall pay or reimburse the managers for all reasonable out of pocket costs incurred by the managers in managing and conducting the business and affairs of the Company, including, without limitation, (i) all costs and expenses incurred in any business of the Company, (ii) secretarial, telephone, office rent and other office expenses, (iii) salaries and other compensation expenses of employees, officers and directors, (iv) other administrative expenses, (v) travel expenses, (vi) legal and accounting costs and expenses and (vii) expenses incurred in providing or obtaining such other professional, technical, administrative services and advice as the managers may deem necessary or desirable. The Board shall determine in good faith which expenses are allocable to the Company in a manner which is fair and reasonable to the Company.

4.9 Insurance. The Board may acquire and maintain for the Company at its expense insurance covering such risks and in such amounts as the Board may from time to time determine to be necessary or appropriate.

4.10 Board's use of Company assets. In fulfilling its obligations pursuant to these Articles and any Shareholders Agreement, the Board may, in its sole discretion, retain or use any personnel of any Affiliate (as defined below) of the Company, properties and equipment or the Board may hire or rent those of third parties and may employ on a temporary or continuing basis outside accountants, attorneys, consultants and others on such terms as the Board deems advisable, so long as such retention or use is on an arms' length basis as approved by the Board provided that any Shareholder may request prior notice of any arrangements covered by this Article 4.10 that are material to the Company. No Person, firm or corporation dealing with the Company shall be required to inquire into the authority of the Board to take any action or make any decision.

4.11 Duties and Services of the Board. The Board shall comply in all respects with the terms of these Articles and any Shareholders Agreement. The Board shall be obligated to perform the duties, responsibilities and obligations of the Board hereunder only to the extent that funds of the Company are available therefor. During the existence of the Company, each manager serving on the Board shall devote such time and effort to the Company's business as he deems necessary to manage and supervise Company business and affairs in an efficient manner.

4.12 Acknowledged and Permitted Activities. The Company and the Board recognize that (i) the Shareholders and their Affiliates own and will own substantial equity interests in other companies (existing and future) that participate in the energy, minerals and metals industries ("Portfolio Companies") and enter into advisory service agreements with those Portfolio Companies, (ii) the members of the Board or the Advisory Board who serve as officers of the Company may also serve as principals of other Portfolio Companies, and (iii) at any given time, other Portfolio Companies may be in direct or indirect competition with the Company and/or its Subsidiaries (as defined below). The Company and the Board acknowledge and agree that (i) the Shareholders, their Affiliates and representatives: (A) shall not be prohibited or otherwise restricted by their relationship with the Company and its Subsidiaries from engaging in the business of investing in Portfolio Companies, entering into agreements to provide services to such Portfolio Companies or acting as directors or advisors to, or other principals of, such Portfolio Companies, regardless of whether such activities are in direct or indirect competition with the business or activities of the Company or its Subsidiaries, and (B) shall not have any obligation to offer the Company or its Subsidiaries any Excluded Business Opportunity (as defined below), and (ii) the Company and the Shareholders hereby renounce any interest or expectancy in any Excluded Business Opportunity pursued by a Shareholder, its Affiliates, representatives or another Portfolio Company and waive any claim that any such business opportunity constitutes a corporate, partnership or other business opportunity of the Company or any of its Subsidiaries.

4.13 Contracts with Affiliates. The Company may enter into contracts and agreements with any Shareholder and/or any of its Affiliates for the rendering of services and the sale and lease of supplies and equipment on such arms-length terms that (i) are no less favorable to the Company than those available from unrelated third parties and (ii) are approved by the Board; provided that any Shareholder may receive, upon written request, prior written notice of any arrangement covered by this Article 4.13 that is material to the Company.

4.14 Advisory Board.

(i) The Board shall establish an advisory board (the “Advisory Board”), which shall consist of three (3) members (except for temporary vacancies following resignation or removal of a member), in accordance with the terms of the Shareholders Agreement. The Advisory Board will not have any power to manage the Company or any asset of the Company. All management decisions regarding the business and affairs of the Company shall be made exclusively by the Board, and the Advisory Board’s only power shall be to grant or withhold its consent, as the case may be, in respect of matters put before it by the Board as and where required under this Article 4.14.

(ii) The prior approval of the Advisory Board shall be required for any action by the Company that would result in:

(a) any reduction or adverse change in the rights of Shareholders not otherwise provided for in the Articles of Association or the Shareholders Agreement;

(b) any pledge of, or encumbrance or other lien on, any asset of the Company;

(c) any sale of all or substantially all of the assets of the Company; or

(d) entry into any transaction (including, without limitation, any purchase, sale, lease or exchange of property or the rendering of any service) with any Affiliate of the Company, any Affiliate of a Shareholder, an officer or employee of the Company or any Subsidiary, or modify the terms of any prior transaction with any such Affiliate (it being acknowledged that the Advisory Board will not approve any such transaction unless the terms thereof are no less favorable to the Company, or such Subsidiary, as the case may be, than would be obtained in a comparable arm’s length transaction with unaffiliated Person(s)), it being understood that the Company shall provide any Shareholder, if requested, with copies of the documentation, subject to the confidentiality provisions of these Articles, covering any such transaction that is material to the Company.

(iii) The Advisory Board shall act by unanimous consent of its members.

(iv) The Advisory Board shall meet at the call of the Board on not less than three Business Days’ (as defined in the Shareholders Agreement) prior notice, which notice shall contain a reasonably detailed written report on each matter for which Advisory Board approval is requested and such supporting documentation as is available to provide members with reasonably sufficient background to understand each matter for which such approval is so requested at such meeting. Notice of an Advisory Board meeting may be waived by any member in writing before or after such meeting, but such waiver shall not be effective unless all members of the Advisory Board shall have waived such notice requirement, and any member who attends an Advisory Board meeting and does not at the commencement of such meeting object to the calling and convening of such meeting shall be deemed to have waived notice of such meeting. Members of the Advisory Board may participate in a meeting by means of conference telephone or other telecommunications device which permits all persons participating in the meeting to hear each other and be heard. Any action or vote of the Advisory Board may be taken by unanimous written consent of the members of the Advisory Board in lieu of a meeting. The Advisory Board shall conduct its business by such other procedures as its members consider appropriate.

(v) The Advisory Board will serve without compensation. The Company, however, will reimburse all reasonable out-of-pocket expenses of its members incurred in attending meetings and otherwise as a result of their service on the Advisory Board.

(vi) Any member of the Advisory Board may resign upon delivery of written notice from such member to the Board. Any member of the Advisory Board may be removed or deemed removed at any time, with or without cause, as provided in the Shareholders Agreement. Any vacancy in the Advisory Board, whether created by such a resignation or removal or by the death of any member, shall promptly be filled.

(vii) Each member of the Advisory Board shall be deemed a “Covered Person” as defined in Article 7.1 and entitled to indemnification to the extent set forth in Article 7.2. No members of the Advisory Board shall, to the fullest extent permitted by applicable law, be liable to or owe any fiduciary duty to the Company or any of the Shareholders in respect of the activities of the Advisory Board.

Art. 5. Shares and Shareholders.

5.1 Shares – Transferability. The Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Share. When the Company has a sole Shareholder, the Shares are freely transferable to third parties. When the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the capital and the transfer of Shares in general is subject to the provisions below and the provisions of any agreement entered into between the Shareholders from time to time. A Share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

5.2 Assignment of Shares. No Shareholder shall assign as security, mortgage, pledge, subject to a security interest or otherwise encumber in whole or in part, in any form or manner, Shares or any of the rights therein or herein, without consent of the Board. Any attempt by a Shareholder to assign its Shares or any rights therein or herein in violation of the immediately preceding sentence shall be void ab initio.

(i) Unless an assignee of Shares becomes a substituted Shareholder in accordance with the provisions set forth below, such assignee shall not be entitled to any of the rights granted to a Shareholder.

(ii) An assignee of Shares shall become a substituted Shareholder entitled to all of the rights of a Shareholder if, and only if, (a) the assignor gives the assignee such right, (b) except in the case of an Excluded Affiliate Transfer, the Board

consents in writing to such substitution, the granting or denying of which shall be in the Board's sole discretion, (c) the assignee and, if required to give full effect to this provision, the assignee's spouse or life partner, duly execute and deliver to the Company such instruments, including an Addendum Agreement to the Shareholders Agreement, in form and substance satisfactory to the Board as the Board may deem necessary or desirable to effect such substitution and to confirm the agreement of the assignee and, if applicable, the assignee's spouse or life partner to be bound by all of the terms and provisions of these Articles and the Shareholders Agreement, and (d) if the Board so requires, the assignee reimburses the Company for any costs incurred by the Company in connection with such assignment and substitution. Upon the satisfaction of such requirements, such assignee shall be admitted as of such date as shall be provided for in any document evidencing such assignment as a substituted Shareholder of the Company.

(iii) The Company and the Board shall be entitled to treat the record Shareholder of any Shares as the absolute Shareholder thereof in all respects and in accordance with the Luxembourg Act and shall incur no liability for distributions of cash or other property made in good faith to such Shareholder until such time as a written assignment of such interest that complies with the terms of these Articles has been received by the Company.

5.3 Right of First Offer. Except as provided in Articles 5.4, 5.5 and 5.6,

(i) If at any time a Shareholder (a "Selling Shareholder") desires to Transfer all or any part of Shares (the "Offered Shares") other than pursuant to an Excluded Affiliate Transfer, the Selling Shareholder first must give the other Shareholders (the "Non-Selling Shareholders") written notice (the "ROFO Notice") of such proposed Transfer and, at the expense of the Selling Shareholder if reasonably requested by the Non-Selling Shareholders, an opinion of counsel that such Transfer will not require registration of such Shares under applicable securities legislation or regulation. The ROFO Notice will constitute a request for an offer from the Non-Selling Shareholders to purchase the Offered Shares. For purposes of these Articles, "Transfer," including the correlative terms, means any direct or indirect transfer, assignment, sale, gift, inter vivos transfer, pledge, hypothecation, mortgage, hedge or other encumbrance, or any other disposition (whether voluntary or involuntary or by operation of law), of Shares (including any interest (pecuniary or otherwise) therein or right thereto), including, without limitation, by way of derivative or similar transactions or arrangements whereby a portion or all of the economic interest in, or risk of loss or opportunity for gain with respect to, Shares is transferred or shifted to another Person.

(ii) Each Non-Selling Shareholder will have forty-five (45) calendar days after the date of receipt of the ROFO Notice to make a written offer (each, a "Non-Selling Shareholder's ROFO Offer") to the Selling Shareholder to purchase up to such Non-Selling Shareholder's Proportionate Share of the Offered Shares at the all cash price and on the terms set forth in the Non-Selling Shareholder's ROFO Offer.

(iii) The Selling Shareholder will have fifteen (15) calendar days after receipt of all such Non-Selling Shareholder's ROFO Offer(s) to accept or refuse such offer(s) and the following provisions shall apply:

(a) If the Selling Shareholder does not accept the Non-Selling Shareholder's ROFO Offer(s) within such 15-calendar day period, then the Selling Shareholder may, within the ensuing 180-calendar day period (the "Transferability Period"), subject to compliance with Article 5.4 below, agree to Transfer the Offered Shares to a Person other than an Affiliate of the Selling Shareholder but only at an all-cash price that is more than the highest price set forth in any Non-Selling Shareholder's ROFO Offer and pursuant to a written agreement substantially consistent with the terms proposed in the Non-Selling Shareholder's ROFO Offer(s) and in accordance with the Luxembourg Act which provides for the approval of the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the share capital of the Company concerning the entry of any new Shareholder.

(b) If the Selling Shareholder accepts such Non-Selling Shareholder's ROFO Offer(s), the applicable Non-Selling Shareholder(s) will have sixty (60) calendar days after receipt of notice of acceptance of the Non-Selling Shareholder's ROFO Offer to consummate the purchase of the Offered Shares. If the applicable Non-Selling Shareholder is unable to consummate the purchase within such 60-day period, then the Selling Shareholder may thereafter Transfer the Offered Shares subject to the Transferability Period set forth in Article 5.3(iii)(a) and in compliance with Article 5.4 below. Failure by a Non-Selling Shareholder to respond to a ROFO Notice within the period provided herein will constitute a waiver of all of the Non-Selling Shareholder's rights with respect to the particular ROFO Notice to which such failure related.

(c) If the Selling Shareholder does not accept the Non-Selling Shareholder's ROFO Offer(s), does not consummate a Transfer in accordance with the terms contemplated hereby within the Transferability Period, and wishes to Transfer Shares it holds after the Transferability Period, then the Selling Shareholder will be required to comply with the procedures set forth in this Article 5.3.

5.4 Right of First Refusal and Tag-Along Rights. If the Selling Shareholder does not consummate a Transfer to one or more Non-Selling Shareholders in accordance with Article 5.3, except as provided in Articles 5.5 and 5.6, any Selling Shareholder wishing to Transfer Shares it holds to a third party purchaser (the "Proposed Purchaser") shall cause the Proposed Purchaser's offer and all of the terms thereof to be reduced to writing, and shall promptly notify the Company and each of the other Shareholders of such Selling Shareholder's desire to effect such Transfer (such notice, the "Transfer Notice"). The Selling Shareholder's Transfer Notice shall constitute an irrevocable offer to sell all but not less than all of the Shares which are the subject of the Transfer Notice (the "Disposition Shares") to the Company and the Non-Selling Shareholders, on the basis described below, at a purchase price equal to the price contained in, and on the same other

terms and conditions set forth in, the Transfer Notice. The Transfer Notice shall specify the proposed price, number of Disposition Shares, identity of the Proposed Purchaser and any other relevant terms and information.

(i) Right of First Refusal. The Company shall have a right of first refusal (the “Company’s Right of First Refusal”) to purchase all of the Disposition Shares, if the Company gives written notice of the exercise of such right to the Selling Shareholder within twenty (20) calendar days (the “Company’s Refusal Period”) from the receipt of the Transfer Notice. If the Company does not intend to exercise the Company’s Right of First Refusal in full or if the Company is not lawfully able to repurchase all of the Disposition Shares, the Company will send written notice thereof (the “Company’s Expiration Notice”) to the Selling Shareholder and to each Non-Selling Shareholder at least fifteen (15) calendar days before the expiration of the Company’s Refusal Period. If the Company does not purchase all the Disposition Shares pursuant to the Company’s Right of First Refusal, the Non-Selling Shareholders shall have a right of second refusal (the “Shareholder’s Right of Second Refusal”) to purchase the remaining Disposition Shares (the “Remaining Disposition Shares”) by giving written notice of the exercise of such right to the Selling Shareholder and the Company within twenty (20) calendar days (the “Shareholders’ Refusal Period”) from receipt of the Company’s Expiration Notice. Each Non-Selling Shareholder shall have the right to purchase such Non-Selling Shareholder’s Proportionate Share of the Remaining Disposition Shares. If any Non-Selling Shareholder elects not to purchase his or its Proportionate Share of such Remaining Disposition Shares, the other Non-Selling Shareholder(s) may purchase their respective Proportionate Shares (based on the group of the other Non-Selling Shareholders willing to purchase such Remaining Disposition Shares) of such Remaining Disposition Shares, and so on for any unpurchased Remaining Disposition Shares, until no Non-Selling Shareholder desires to purchase any more Remaining Disposition Shares. The purchase price for the Shares to be purchased by the Company upon exercise of the Company’s Right of First Refusal or the Non-Selling Shareholders upon the exercise of the Shareholders’ Right of Second Refusal will be the bona fide cash price (or the fair market value of any non-cash consideration as determined in good faith by the Board) for which the Selling Shareholder proposes to transfer such Disposition Shares to the Proposed Purchaser and such other terms and conditions so proposed by the Selling Shareholder (the “Offered Price”) (subject to any rights the Company may have under any other agreement to purchase all or some of such Shares at a lower price), and will be payable within thirty (30) calendar days after the date of the Company’s Expiration Notice. Payment of the purchase price will be made, at the option of the Company or the Non-Selling Shareholders, as applicable, (a) in cash (by cashier’s check), (b) by wire transfer of immediately available funds to the Selling Shareholder or (c) by any combination of the foregoing. In the event that the Company and the Non-Selling Shareholders do not elect to exercise the rights to purchase under this Article 5.4(i) with respect to all of the Disposition Shares, the Selling Shareholder may sell the remaining balance of its Shares to the Proposed Purchaser on the terms and conditions set forth in the Transfer Notice, subject to the provisions of Article 5.4(ii) and in accordance with the Luxembourg Act which provides for the approval of the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the share capital of the Company concerning the entry of any new Shareholder. Promptly after such Transfer, the Selling Shareholder shall notify the Company, and in turn the Board shall promptly notify all the Shareholders, of the consummation thereof and shall furnish such evidence of the completion and time of completion of the Transfer and of the terms thereof as may reasonably be requested by the Shareholders. Prior to the effectiveness of any Transfer to a Proposed Purchaser hereunder, such Proposed Purchaser and such Proposed Purchaser’s spouse or life partner, if applicable, shall have executed an Addendum Agreement and any other agreement and/or instrument in form and substance satisfactory to the Board promptly upon the effectiveness of the Transfer, and subject to the other requirements of these Articles being met, such Proposed Purchaser shall have all the rights and obligations hereunder as if such Proposed Purchaser were a Shareholder. If the Selling Shareholder’s sale to a Proposed Purchaser is not consummated in accordance with the terms of the Transfer Notice on or before ninety (90) calendar days after the receipt by the Company of the Transfer Notice, any Transfers of Shares it holds may only be made after renewed compliance with all of the provisions of this Article 5.4.

(ii) Tag-Along Rights. If the Company and the Non-Selling Shareholders do not exercise their respective rights of first and second refusal to purchase all of the Disposition Shares pursuant to Article 5.4(i), then the Selling Shareholder shall cause the Proposed Purchaser to offer in writing (the “Purchase Offer”) to the Non-Selling Shareholders (each recipient is referred to as a “Tag-Along Shareholder”) to purchase from each Non-Selling Shareholder, subject to Article 5.4(ii)(c), that number of Shares equal to the total number of Shares held by such Non-Selling Shareholder multiplied by a fraction, the numerator of which is the remaining Disposition Shares that were not elected to be purchased pursuant to Sections 5.3 or 5.4(i) and the denominator of which is the total number of Shares held by the Selling Shareholder. Any such purchase shall be made in accordance with the following:

(a) each Tag-Along Shareholder shall have no more than twenty (20) calendar days from the receipt of the Purchase Offer in which to accept such Purchase Offer, in whole or in part (the number of Shares such Tag-Along Shareholder accepts to sell pursuant to such Purchase Offer is referred to as the “Tag-Along Shares”);

(b) the purchase of the Tag-Along Shares from each Tag-Along Shareholder shall be made at the highest price and on such other terms and conditions as the Proposed Purchaser has offered to purchase Disposition Shares from the Selling Shareholder;

(c) to the extent that the Proposed Purchaser is unwilling to purchase in full the remaining Disposition Shares that were not elected to be purchased pursuant to Sections 5.3 or 5.4(i) and the Tag-Along Shares of all participating Tag-Along Shareholders, then the number of Shares that each of the Selling Shareholder and the participating Tag-Along Shareholders will be entitled to sell will be, in the case of the Selling Shareholder, the remaining Disposition Shares that

were not elected to be purchased pursuant to Sections 5.3 or 5.4(i) and, in the case of a Tag-Along Shareholder, the Tag-Along Shares with respect to such Tag-Along Shareholder, in each case, multiplied by the Tag-Along Fraction, and each such participating Tag-Along Shareholder shall be permitted to sell such Tag-Along Shares without complying with any other provisions of this Article 5 except those provisions specifically provided by the Luxembourg Act; for purposes of this Article 5.4(ii)(c), “Tag-Along Fraction” means the ratio that the total number of Shares that the Proposed Purchaser is willing to purchase bears to the aggregate of the remaining Disposition Shares that were not elected to be purchased pursuant to Sections 5.3 or 5.4(i) and the Tag-Along Shares of all participating Tag-Along Shareholders;

(d) the closing of such purchase shall occur within thirty (30) calendar days after such acceptance or at such other time as the Selling Shareholder, the Tag-Along Shareholders and the Proposed Purchaser may agree;

(e) each Tag-Along Shareholder’s liability for breach of any representation, warranty or covenant made by such Tag-Along Shareholder in connection with such sale to the Proposed Purchaser shall not exceed the actual proceeds received except in the case of fraud or gross dishonesty committed by the Tag-Along Shareholder in connection with such sale;

(f) each agreement covering the sale of Shares by a Tag-Along Shareholder shall only include representations, warranties and indemnities from such Tag-Along Shareholder corresponding to, and not greater than, those to be provided by a Shareholder as set forth in Article 5.5 with respect to an Approved Sale, and such agreement shall not include any non-competes, non-solicitation or any similar restrictive covenant; and

(g) each Tag-Along Shareholder shall be offered by the Proposed Purchaser the same type and per-share amount of consideration in connection with the purchase of Shares from the Tag-Along Shareholder as that being offered to the Selling Shareholder except for differences in the type and per-share amount of consideration as a result of the existence of separate series or classes of Shares.

5.5 Drag-Along Rights. If the aggregate Disposition Shares of one or more Selling Shareholders (a “Selling Group”) constitute more than fifty per cent (>50%) of the then outstanding Shares and such Selling Group desires to sell the Disposition Shares to a Proposed Purchaser that has offered to purchase all or at least seventy five per cent (75%) of the outstanding Shares or the assets and other property of the Company (a “Drag-Along Transaction”) and if such proposed Drag-Along Transaction has been approved by the Board and in accordance with the Luxembourg Act which provides for the approval of the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the share capital of the Company concerning the entry of any new Shareholder (any such approved Drag-Along Transaction, an “Approved Sale”), then all Shareholders shall consent to and raise no objections against the Approved Sale, and if the Approved Sale is structured as (a) a merger, share exchange or consolidation of the Company, or a sale of all or at least seventy five per cent (75%) of the assets and other property of the Company, each Shareholder shall vote in favor of the Approved Sale and shall waive any dissenters rights, appraisal rights or similar rights in connection with such merger, consolidation or asset sale, or (b) a sale of Shares, the Shareholders shall agree to sell all their respective Shares which are the subject of the Approved Sale, on the terms and conditions of such Approved Sale; provided that, in the case of (b), (i) no Shareholder shall be required by the terms and conditions of such Approved Sale to sell a greater percentage of Shares held by such Shareholder than the percentage of the Shares to be sold by any member of the Selling Group pursuant to the terms and conditions of such Approved Sale, and (ii) all Shareholders shall be permitted to sell their respective Shares pursuant to an Approved Sale without complying with any other provisions of this Article 5 except those provisions specifically provided by the Luxembourg Act. The Shareholders shall promptly take all necessary and desirable actions in connection with the consummation of the Approved Sale, including the execution of such agreements and such instruments and other actions reasonably necessary to (i) provide representations, warranties and indemnities relating to such Approved Sale where any such agreement shall exclude any non-competes, non-solicitation or any similar restrictive covenant, and any representation or warranty made by any Shareholder in connection with such Approved Sale shall be limited to (w) having full and complete title (not subject to any liens or encumbrances of any kind) to the Shares to be sold, (x) having full power and legal authority to sell such Shares without any legal or other restrictions, (y) neither violating any rights or obligations nor requiring the consent of any third party except to the extent that such violation or failure to obtain consent would not impair such Shareholder’s ability to conduct such Approved Sale, and (z) any agreement covering Approved Sale to which it is a party has been duly and validly executed by such Shareholder and constitute a legally binding obligation of such Shareholder enforceable against such Shareholder in accordance with its terms except as such enforceability may be limited by applicable bankruptcy, insolvency, reorganization or similar laws affecting creditors’ rights generally and other customary exceptions applicable to enforceability representation and where any indemnities in respect of such Approved Sale by a Shareholder shall be limited to the proceeds received in connection with such Approved Sale except for any allegation of fraud in connection with such Approved Sale, and (ii) effectuate the allocation and distribution of the aggregate consideration upon the Approved Sale. In furtherance of, but only to the extent that a Shareholder breaches its obligations under, this Article 5.5, each of the Shareholders hereby (A) appoints John T. Raymond and John G. Calvert, and each of them (and their legal successors if either of them is no longer a manager), as its agent and attorney-in-fact (the “Agent”) (with full power of substitution) to execute all agreements, instruments and certificates and take all actions necessary or desirable to effectuate any Approved Sale hereunder; and (B) grants to the Agent a proxy to vote the Shares held by such Shareholder in favor of any Approved Sale. The provisions of this Article 5.5 shall not apply unless (1) each Shareholder’s liability for breach of any representation, warranty or covenant made in connection with an Approved Sale shall be limited to the proceeds actually received by such Shareholder (except for fraud or gross dishonesty committed by such Shareholder in connection with such sale); and (2) except as otherwise provided in this Article 5.5, all Shareholders

shall receive the same terms and conditions with respect to their sale of Shares as afforded the Selling Group, including the type and per-share amount of consideration except for differences in the type and per-share amount of consideration as a result of the existence of separate series or classes of Shares.

5.6 Excluded Transfers. The provisions of this Article 5 do not apply to any Transfer by a Shareholder of Shares it holds in an Excluded Affiliate Transfer.

For the purpose of these Articles:

“Affiliate(s)” shall mean (i) any Person directly or indirectly owning, controlling or holding the power to vote ten per cent (10%) or more of the outstanding voting securities or equivalent ownership securities or interests of another Person, (ii) any Person ten per cent (10%) or more of whose outstanding voting securities or equivalent ownership securities or interests are directly or indirectly owned, controlled or held with power to vote by another Person, (iii) any Person directly or indirectly controlling, controlled by or under common control with another Person, and (iv) any officer, director, member, partner or immediate family member of another Person or any Person described in clause (i), (ii) or (iii) of this definition, provided that, for the purposes of the use of this term in the definition of “Excluded Affiliate Transfer”, the “ten per cent (10%) or more” requirements in clauses (i) and (ii) above shall be deemed replaced with “at least seventy five per cent (75%)” requirements. For purposes of this definition, “control” (including its correlative terms) shall include, without limitation, the right or power, directly or indirectly, to exercise a dominant influence over such Person, whether through the ownership of voting securities, by agreement or otherwise;

“Debt” shall mean, as to the Company, all indebtedness, liabilities and obligations of the Company (excluding deferred taxes) whether primary or secondary, direct or indirect, absolute or contingent (i) for borrowed money, (ii) constituting an obligation to pay the deferred purchase price of property, (iii) evidenced by bonds, debentures, notes or similar instruments, (iv) arising under futures contracts, swap contracts, commodity hedge agreements or similar speculative agreements, (v) arising under leases serving as a source of financing or otherwise capitalized in accordance with GAAP, (vi) arising under conditional sales or other title retention agreements, (vii) under direct or indirect guaranties of indebtedness, liabilities or obligations of the Company or constituting obligations to purchase or acquire or to otherwise protect or insure a creditor against loss in respect of indebtedness of the Company (such as obligations under working capital maintenance agreements, agreements to keepwell, agreements to purchase any such indebtedness, liabilities or obligations, assets, goods, securities or services, or take-or-pay agreements, but excluding endorsements in the ordinary course of business of negotiable instruments in the course of collection), (viii) with respect to letters of credit or applications or reimbursement agreements therefore, or (ix) with respect to other obligations to deliver goods or services in consideration of advance payments;

“Excluded Affiliate Transfer” shall mean (i) any Transfer of a Share by a Shareholder who is a natural person to a revocable trust or similar entity for tax, estate planning or other similar bona fide purposes, but only if the Shareholder retains the right to vote such Share following such Transfer; (ii) any Transfer of a Share by a Shareholder who is a Person other than a natural person to an Affiliate of such Shareholder for bona fide tax planning reasons, as determined by such Shareholder in good faith, in which case, upon reasonable request by the Board, such Shareholder shall use reasonable best efforts to provide the Board with information regarding the reason for such Transfer, (iii) any Transfer of Shares by a Shareholder to any Affiliate so long as the Affiliate is organized and domiciled in the same jurisdiction as the jurisdiction of organization of the Shareholder, provided that if the transferee is no longer an Affiliate of the Shareholder then such Transfer shall no longer be deemed to be an Excluded Affiliate Transfer unless it falls into (i), (ii), (iv) or (v) of this definition (and if it is not covered by (i), (ii), (iv) or (v) of this definition shall then become subject to Article 5 and any other provisions hereof covering any Transfer of Shares), (iv) any Transfer of a Share by a Shareholder who is not a natural person to an Affiliate of such Shareholder which Transfer is required by the terms of the Shareholders Agreement, and (v) any Transfer occurring by operation of law upon the death or mental incapacity of a Shareholder who is a natural person; provided that, in the case of any Transfer pursuant to which legal title to the Share is transferred to the transferee of such Share, such transferee and, if applicable, such transferee’s spouse or life partner shall be required to agree to execute an admission agreement to the Shareholders Agreement, as though such transferee and, if applicable, such transferee’s spouse or life partner were an original signing party thereto, in form and substance satisfactory to the Board, promptly upon receiving the Transfer of such Share;

“Excluded Business Opportunity” shall mean a business opportunity other than a business opportunity: (i) that (A) has come to the attention of a Person solely in, and as a direct result of, its or his capacity as a director, manager or trustee of, advisor to, or principal of the Company or a Subsidiary of the Company, or (B) was developed with the use or benefit of the personnel or assets of the Company or a Subsidiary of the Company, and (ii) that has not been independently brought to the attention of the subject Person from a source that is not Affiliated (other than through such subject person) with the Company or a Subsidiary of the Company;

“Person(s)” shall mean (whether or not capitalized) shall mean any natural person, corporation, company, limited or general partnership, joint stock company, joint venture, association, limited liability company, trust, bank, trust company, business trust or other entity or organization, whether or not a governmental authority;

“Proportionate Share” shall mean, at the particular time in question with respect to a Shareholder, a fraction, expressed as a percentage, the numerator of which is the number of Shares held by such Shareholder at such time and the denominator of which is, (i) in a situation where the Proportionate Share is being calculated with respect to all Shareholders,

the number of total outstanding Shares at such time and, (ii) in a situation where the Proportionate Share is being calculated with respect to a particular group of Shareholders, the number of aggregate Shares held by the Shareholders of such group at such time.

“Subsidiary” shall mean (i) any corporation or other entity a majority of the common stock (or similar equity securities) of which, having ordinary voting power to elect a majority of the board of directors or other Persons performing similar functions, is at the time owned, directly or indirectly, with power to vote, by the Company or any direct or indirect Subsidiary of the Company or (ii) a partnership in which the Company or any direct or indirect Subsidiary is a general partner or (iii) has the meaning given to it in the Shareholders Agreement.

5.7 Register of Shareholders. A register of Shareholders is kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

5.8 Redemption of Shares. The Company may redeem its own Shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company’s capital, provided that any such redemption be conducted on a pro rata basis among Shareholders.

5.9 Rights of Shareholders. Each of the Shareholders shall have the right to: (a) have the Company books and records (including, without limitation, those required under the Luxembourg Act) kept at the registered office of the Company and at all reasonable times to inspect and copy any of them at the sole expense of such Shareholders; (b) have on demand true and full information of all things affecting the Company and a formal account of Company affairs whenever circumstances render it just and reasonable; (c) have dissolution and winding up of the Company pursuant to a majority of Shareholders representing three quarters of the capital or by judicial decision; and (d) exercise all rights of a Shareholder under the Luxembourg Act. Notwithstanding the foregoing and in accordance with the Luxembourg Act and any other law or regulation applicable, the Shareholders shall not have the right to receive non-public or otherwise confidential data or information from or relating to any third party in the possession of the Company that is subject to a valid agreement prohibiting the distribution of such data or information.

For the purpose of these Articles, “Confidential Information” shall mean, without limitation, all proprietary information of the Company, including business opportunities of the Company, intellectual property, and any other information heretofore or hereafter acquired, developed or used by the Company relating to its business.

5.10 Liability of Shareholders. The Shareholders shall not be liable for the debts, liabilities, contracts or other obligations of the Company except (a) for any unpaid capital contributions agreed to be made by such Shareholder, and (b) as otherwise provided in the Luxembourg Act.

Art. 6. Events of Dissolution and Liquidation.

6.1 Events of Dissolution and Liquidation. In accordance with the Luxembourg Act, the Company shall be dissolved and shall be put into liquidation and its affairs wound up upon the occurrence of any of the following events:

(a) Shareholders vote for dissolution subject to the approval by the Shareholders representing at least three-quarters of the capital; or

(b) The distribution, sale or disposition of all or at least ninety per cent (90%) of the assets and property then held or owned by the Company or the winding-up of the business operations of the Company; or

(c) A dissolution by court order of the Company.

6.2 Liquidation proceeds. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholders to achieve, on an aggregate basis, the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions and specifically provided under Article 3 here above.

Art. 7. Exculpation and Indemnification.

7.1 Exculpation. Notwithstanding any other provisions of these Articles, whether express or implied, or any obligation or duty at law or in equity, none of the Shareholders, other Persons designated as “Covered Persons” under any Shareholders Agreement, their respective successors, or any officers, directors, stockholders, partners, employees, affiliates, representatives or agents of any of the foregoing, nor any officer, employee, representative or agent of the Company (individually, a “Covered Person” and, collectively, the “Covered Persons”) shall be liable to the Company or any other Person for any act or omission (in relation to the Company, its property or the conduct of its business or affairs, these Articles, any related document or any transaction or investment contemplated hereby or thereby) taken or omitted by a Covered Person in the reasonable belief that such act or omission is in or is not contrary to the best interests of the Company and is within the scope of authority granted to such Covered Person by these Articles, provided such act or omission does not constitute fraud, willful misconduct, bad faith, gross negligence or reckless disregard such Covered Person’s duties in such capacity as a Covered Person.

7.2 Indemnification. To the fullest extent permitted by the Luxembourg Act and the laws in the Grand Duchy of Luxembourg in general, the Company shall indemnify and hold harmless each Covered Person from and against any and all losses, claims, demands, liabilities, expenses, judgments, fines, settlements and other amounts arising from any and all claims, demands, actions, suits or proceedings, civil, criminal, administrative or investigative (“Claims”), in which the Covered Person may be involved, or threatened to be involved, as a party or otherwise, by reason of its management of the affairs of the Company or which relates to or arises out of the Company or its property, business or affairs. A Covered Person shall not be entitled to indemnification under this Article 7.2 with respect to any Claim with respect to which

such Covered Person has engaged in gross negligence, willful misconduct or knowing violation of law as determined by a final judgment, order or decree of an arbitrator or a court of competent jurisdiction (which is not appealable or with respect to which the time for appeal therefrom has expired and no appeal has been perfected) or for any present or future breaches of any representations, warranties or covenants by such Covered Person contained herein or in any other agreement with the Company. Expenses incurred by a Covered Person in defending any Claim shall be paid by the Company in advance of the final disposition of such Claim upon receipt by the Company of an undertaking by or on behalf of such Covered Person to repay such amount if it shall be ultimately determined that such Covered Person is not entitled to be indemnified by the Company as authorized by this Article 7.2.

Art. 8. Miscellaneous.

8.1 Capital Accounts. For capital account purposes, all items of income, gain, deduction and loss shall be allocated and charged to the Shareholders in a manner such that the capital accounts of each Shareholder, immediately after giving effect to such allocation, are, as nearly as possible, equal to the aggregate amount of distributions that would be made to such Shareholder if the net assets of the Company were distributed pursuant to the provisions of these Articles.

8.2 Withholding and Shareholder Specific Taxes. The distributions that a Shareholder is entitled under these Articles shall be net of any withholding or similar taxes imposed on or with respect to such Shareholder. If the Company is required to withhold taxes with respect to a Shareholder in excess of the amount of cash otherwise distributable to such Shareholder, such Shareholder shall be liable to the Company for an amount equal to the amount required to be withheld by the Company. To the extent any Shareholder Specific Taxes arise, such Shareholder Specific Taxes shall be treated as a cash distribution to the Shareholder to which such Shareholder Specific Taxes relate. For the purpose of these Articles, "Shareholder Specific Taxes" means, with respect to a Shareholder, withholding, income and other taxes paid by or imposed on the Company and/or any entities directly or indirectly formed by the Company to hold investments or to serve as intermediate holding companies ("Investment Subsidiaries") and/or an asset of the Company (i) to the extent any of such taxes are, in the reasonable judgment of the Board, attributable to the failure of such Shareholder to comply with the provisions of Article 8.3 hereof or on account of the incompleteness, inaccuracy, obsolescence, expiration, or invalidity of any documentation delivered by such Shareholder pursuant to Article 8.3 hereof, (ii) to the extent such taxes would not be imposed but for such Shareholder's connection (whether past or present) with the jurisdiction imposing or assessing the tax in question other than any such connection arising solely by virtue of such Shareholder's investment in the Company, or (iii) to the extent such taxes are imposed on or with respect to some, but not all, Shareholders or imposed on or with respect to the Shareholders at different rates.

8.3 Withholding Documentation. Each Shareholder agrees (a) to assist the Company and/or any Investment Subsidiaries (as that term is defined in Article 8.2) in determining the extent of, and in fulfilling, its withholding, reporting or other tax obligations and (b) to furnish the Company with any representations, forms or information as shall reasonably be requested by the Company, including where such request is made due to changes in law made after the date hereof and including forms or information with respect to a Shareholder's direct or indirect beneficial owners, (i) to assist the Company and/or any Investment Subsidiaries in determining the extent of, and in fulfilling, its withholding, reporting or other tax obligations, (ii) as will permit payments or allocations of income made to or by the Company and/or any of its subsidiaries to be made without withholding or at a reduced rate of withholding, (iii) in order to reduce the amount of taxes borne by the Company and/or any of its subsidiaries or (iv) that the Board deems necessary to ensure compliance with any laws or regulations applicable to the Company or its business. Each Shareholder (A) represents and warrants that any such information and forms furnished by such Shareholder (except with respect to any such information that was provided to such Shareholder, or that is based upon incorrect information that was provided to such Shareholder, by the Company) are and at all times shall be true, correct and complete, (B) agrees to promptly update any such information or forms if at any time the Shareholder becomes aware that such previously provided information or forms are no longer true, correct and complete upon the expiration, invalidity or obsolescence of any such provided forms or representations, or if requested to do so by the Company, and (C) agrees to indemnify the Company and each of the Shareholders on an after-tax basis from any and all damages, costs and expenses resulting from a breach by such Shareholder of the foregoing representation, warranty and/or agreement. In the event of any claimed over-withholding, a Shareholder shall be limited to an action against tax authorities in the applicable jurisdiction. Any indemnification payments made by a Shareholder pursuant to this Article will not be credited to such Shareholder's capital account and will not be treated as a contribution of capital. Notwithstanding any other provisions of this Agreement to the contrary, the Company is authorized to take all reasonable measures, including making the necessary remittances to any taxing authority, and make all filings so as to comply with any provision of governmental, state, local or other tax law on behalf of the Shareholders and the Company. The Company shall provide reasonable assistance in terms of furnishing documentation and information from the Company's books and records to any Shareholder who is contesting in good faith any withholding taxes which the Company has remitted or otherwise paid pursuant to the terms of this Agreement to any tax authority, including, but not limited to, the United States Internal Revenue Service, in respect of such Shareholder.

8.4 Majority Requirements for the decisions of the Shareholders. Unless otherwise indicated in these Articles or specifically provided by the Luxembourg Act, any decision and/or determination of the Shareholders will be made by a majority consisting of one or more Shareholders representing in excess of fifty per cent (>50%) of the share capital.

8.5 Subsidiaries of the Company. In accordance with Luxembourg Act, the Shareholders may determine to conduct any Company operations indirectly through a subsidiary of the Company.

8.6 Confidentiality. None of the Company, any Shareholder and any manager shall use, publish, disseminate or otherwise disclose, directly or indirectly, any Confidential Information that should come into the possession of the Company, such Shareholder or manager for other than a proper Company purpose, provided that none of the Company, any Shareholder or any manager shall otherwise disclose any such Confidential Information to any Person not directly employed by or otherwise affiliated with the Company except (a) as expressly authorized by these Articles, (b) by a Shareholder to any of its tax, financial, legal or accounting advisors where such Confidential Information is required in the normal course of the services provided to such Shareholder by such advisor and so long as such advisor agrees to maintain the confidentiality of such Confidential information pursuant to the terms of this Article 8.6 and use such Confidential Information only in connection with rendering such services, (c) by such Shareholder to any governmental entity which has jurisdiction with respect to or oversight in respect of such Shareholder where such governmental entity has requested such Confidential Information and so long as the Shareholder has in good faith used reasonable commercial efforts under applicable law to protect the confidentiality of such Confidential Information, (d) as required by law or governmental or regulatory authority or (e) solely to the extent that, in order to maintain, prosecute or litigate any bona fide legal proceeding or arbitration brought by such Shareholder to enforce its rights specifically provided in these Articles or the Shareholders Agreement, the disclosure of specific Confidential Information to the court or arbitrator(s), as applicable, and any parties of such proceeding is required as determined in good faith by such Shareholder after consultation with recognized external legal counsel (where the other party or parties to such proceeding or arbitration shall have the right to discuss with such legal counsel the advice it has provided to such Shareholder, provided that, such discussions may be limited by, and nothing set forth herein may be construed as a waiver of, any attorney-client or other privilege) for such Shareholder, provided that, in the case of clause (d) above, the Company, such Shareholder and/or such manager, as the case may be, shall promptly inform the Company of any such requirement, if it is not otherwise prohibited by the terms of such requirement, and reasonably cooperate with the Company in any lawful effort undertaken by the Company to prevent or limit any such disclosure by any appropriate action or proceeding pursuant to the terms of the requirement received by such Shareholder or manager. The Company and each Shareholder shall instruct all of its respective Affiliates (including their representatives, agents and counsel) to comply with this Article 8.6. The terms of this Article 8.6 shall survive until the earlier to occur of (i) the date following one (1) year from the date of the complete liquidation of the Company and (ii) the date following two (2) years from the date of termination of the Shareholder's and/or manager's interest in the Company. Notwithstanding anything to the contrary herein, each Shareholder and/or manager (and each employee, representative or other agent of such Shareholder and/or manager) may disclose to any and all Persons, without limitation of any kind, the tax treatment and tax structure of (A) the Company and (B) any of its transactions, and all materials of any kind (including opinions or other tax analyses) that are provided to the Shareholder and/or manager relating to such tax treatment and tax structure.

8.7 Amendments. Amendments to these Articles shall be approved in writing by the Shareholders representing at least seventy five per cent (75%) of the capital; provided that, if any amendment would materially and adversely affect the economic interests of a particular Shareholder or any right specifically provided to any Shareholder hereunder disproportionately relative to other Shareholders (such Shareholder, the "Affected Shareholder"), then such amendment shall also require the approval of such Affected Shareholder. An amendment shall become effective upon adoption of the relevant notarial deed.

8.8 Severability. Every provision in these Articles is intended to be severable. If any term or provision hereof is illegal or invalid for any reason whatsoever, such illegality or invalidity shall not affect the validity of the remainder of these Articles.

8.9 Agreement. These Articles and any other agreement to be entered into between the Shareholders from time to time constitute the full and complete agreement of the parties hereto with respect to the subject matter hereof. All Shares issued to Shareholders shall be subject to any such agreement among Shareholders, and the terms of such agreement shall bind the holders of Shares (the "Shareholders Agreement").

8.10 Governing Law. These Articles shall be governed and construed in accordance with the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

8.11 Notices. All notices, elections, demands, or other communications required or permitted to be made or given pursuant to these Articles shall be in writing and shall be considered as properly given or made on the date of actual delivery if given by (a) personal delivery, (b) Luxembourg mail, (c) expedited overnight delivery service with proof of delivery, or (d) via facsimile with confirmation of delivery, addressed to the respective addressee(s). Any Shareholder may change its address by giving notice in writing as provided in the previous sentence to the other Shareholders of its new address.

8.12 No Waiver. The failure of the Company, the Board or any Shareholder to insist upon strict performance of a covenant hereunder or of any obligation hereunder, irrespective of the length of time for which such failure continues, shall not constitute a waiver of the Company's, the Board's or such Shareholder's right, as applicable, to demand strict compliance in the future. No consent or waiver, express or implied, to or of any breach or default in the performance of any obligation hereunder shall constitute a consent or waiver to or of any other breach or default in the performance of the same or any other obligation hereunder.

Transitory provision

The first financial year of the Company begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

Subscription and Payment

Thereupon:

The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., represented as stated above, subscribes to three thousand five hundred and thirty seven (3,537) Class A Shares, three thousand five hundred and thirty six (3,536) Class B Shares, three thousand five hundred and thirty six (3,536) Class C Shares, three thousand five hundred and thirty seven (3,537) Class D Shares and three thousand five hundred and thirty seven (3,537) Class E Shares, all having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of seventeen thousand six hundred and eighty three United States dollars (USD 17,683); and

EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., represented as stated above, subscribes to one thousand seven hundred and fifty nine (1,759) Class A Shares, one thousand seven hundred and sixty (1,760) Class B Shares, one thousand seven hundred and sixty (1,760) Class C Shares, one thousand seven hundred and fifty nine (1,759) Class D Shares and one thousand seven hundred and sixty (1,760) Class E Shares, all having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of eight thousand seven hundred and ninety eight United States Dollars (USD 8,798); and

EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., represented as stated above, subscribes to seven hundred and four (704) Class A Shares, seven hundred and four (704) Class B Shares, seven hundred and four (704) Class C Shares, seven hundred and four (704) Class D Shares and seven hundred and three (703) Class E Shares, all having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of three thousand five hundred and nineteen United States Dollars (USD 3,519).

The amount of thirty thousand United States Dollars (USD 30,000) is allocated to the share capital account of the Company and is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company in connection with this incorporation are estimated at approximately EUR 2,000.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as Class A Managers of the Company for an indefinite period:

- John G. Calvert, born on 17 November 1964 in Chincilla, Australia and residing at 2000 McKinney Avenue, Suite 1250, Dallas, Texas 75201, USA; and

- Stuart F. Feiner, born on 19 August 1948 in New York, NY, USA and residing at 223 West 80th Street, Unit 10, New York, NY 10024 USA

2. The following persons are appointed as Class B Managers of the Company for an indefinite period:

- Damien Warde, born on 19 February 1950 in Galway, Ireland and residing at 22 Rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Gregor Dalrymple, born on 16 May 1960 in Edinburg, Scotland and residing at 18b rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Jaap Meijer, born on 24 September 1965 in Laren, Netherlands and residing at 6, Op der Dresch, L-8127 Bridel, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 13-15, Avenue de la Liberté, L1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and reads English, states herewith that upon request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of any conflict in meaning between the English and the French text, the English version shall prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

ONT COMPARU:

The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., un limited partnership régi par les lois de l'État du Delaware, dont le siège social est au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, États-Unis, immatriculé auprès du secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro d'immatriculation 4788643;

EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., un limited partnership régi par les lois de l'État du Delaware, dont le siège social est au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, États-Unis, immatriculé auprès du secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro d'immatriculation 4985797; et

EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., un limited partnership régi par les lois de l'État du Delaware, dont le siège social est au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, États-Unis, immatriculé auprès du secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro d'immatriculation 4942931; et

Tous ici représentés par Annick Braquet, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistré avec lui.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis du notaire instrumentant qu'il documente ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée, qui est constituée par le présent acte:

Art. 1^{er}. Constitution.

1.1 Constitution. La Société est établie comme société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg et particulièrement la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée le cas échéant (la «Loi luxembourgeoise»), par l'article 1832 du Code Civil du Luxembourg, et conformément aux conditions et stipulations suivantes de ces statuts (les «Statuts»).

1.2 Nom. Le nom de la Société est «EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l.» et ses activités seront pratiquées sous ce nom avec telles variations et modifications que les actionnaires (les Actionnaires) détermineront ou jugeront nécessaires pour se conformer aux exigences des juridictions dans lesquelles les opérations de la Société sont menées.

1.3 Objectif commercial; pouvoirs. La Société est constituée dans le but d'acquérir des participations, dans le Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de quelque forme que ce soit et de gérer lesdites participations, et d'engager dans tout objectif ou activité commerciale légal pour lesquels des sociétés à responsabilité limitée de droit privé peuvent être formées en vertu des lois du Grand-Duché du Luxembourg. La Société possédera et pourra exercer tous les pouvoirs et privilèges accordés par la Loi luxembourgeoise ou par toute autre législation ou par ces Statuts, ainsi que tous pouvoirs connexes y afférent, dans la mesure où ces pouvoirs et privilèges sont nécessaires ou appropriés pour la conduite, la promotion ou l'accomplissement des objectifs commerciaux ou activités de la Société. Tout changement de l'objet social de la Société énoncé dans ces Statuts ou dans un Pacte d'Actionnaire (tel que défini ci-dessous) nécessitera l'accord unanime de tous les Actionnaires.

1.4 Établissement principal; Siège social. L'Établissement principal de la Société sera sis dans le Grand-Duché du Luxembourg à l'endroit que les Actionnaires pourront désigner le cas échéant, et toutes les affaires et activités de la Société seront réputées avoir pris place dans son établissement principal. Il peut être transféré dans les limites de cette municipalité par une résolution du Conseil de gérance (tel que défini ci-après comme étant le Conseil). Il peut être transféré dans toute autre location au sein du Grand-Duché du Luxembourg par une résolution des Actionnaires, agissant conformément aux conditions prescrites pour procéder à l'amendement des Statuts. L'adresse du siège social de la Société, et le bureau d'administration central, sont à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

1.5 Période. Sous réserve des stipulations de l'Art. 6 ci-dessous et de la détermination des Actionnaires, la Société existera pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2021 à la clôture.

1.6 Enregistrements. Les Actionnaires signeront et délivreront promptement tous les certificats et autres instruments en conformité avec les présente, tel que cela s'avère nécessaire pour que la Société puisse accomplir tous les enregistrements, inscriptions, publications et autres actes appropriés afin de se conformer aux exigences en matière de formation et d'exploitation d'une société à responsabilité limitée en vertu de la Loi luxembourgeoise et pour la qualification et l'exploitation d'une société à responsabilité limitée dans toutes autres juridictions où la Société proposera de mener ses affaires. Avant de mener des affaires dans toute juridiction, les Actionnaires déploieront des efforts raisonnables en toute bonne foi afin d'assurer que la Société se conforme à toutes les exigences requises pour que la Société soit qualifiée pour mener des affaires en tant que société à responsabilité limitée au sein d'une telle juridiction et de toutes autres juridictions comme il convient.

1.7 Titre de propriété sur les biens de la Société. Tous les biens détenus par la Société, qu'il s'agisse de biens réels ou personnels, tangibles ou intangibles, seront réputés détenus par la Société considérée comme une entité, et aucun Actionnaire, individuellement, n'aura aucun titre de propriété sur lesdits biens.

1.8 Pas de paiements d'obligations individuelles. Aucun actif ni aucun bien détenu par la Société ne sera transféré ou grevé au bénéfice de, ou en paiement de, toute obligation individuelle, fixe ou contingente, de toute sorte, de l'un quelconque des Actionnaires, et le crédit et les actifs de la Société seront utilisés uniquement pour le bénéfice de la Société et de ses filiales.

Art. 2. Structure financière et Contributions de capitaux.

2.1 Structure financière. Le capital de la Société est fixé à trente mille dollars américains (USD 30.000) représenté par six mille (6.000) actions de classe A (les «Actions de Classe A»), six mille (6.000) actions de classe B (les «Actions de Classe B»), six mille (6.000) actions de classe C (les «Actions de Classe C»), six mille (6.000) actions de classe D (les «Actions de Classe D») et six mille (6.000) actions de classe E (les «Actions de Classe E»), qui de manière conjointe sont désignées comme les «Actions»), sous forme nominative d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Toutes les Actions seront identiques les unes aux autres en tous aspects, sauf s'il en est autrement stipulé dans ces Statuts ou dans le Pacte d'Actionnaires.

2.2 Contribution de capitaux. Le cas échéant, les Actionnaires peuvent déterminer que la Société a besoin de capitaux, et peuvent procéder à une ou des contributions de capitaux d'un montant déterminé par eux. La Société maintiendra un compte de capitaux concernant les contributions de capitaux de chaque Actionnaire et la part de bénéfices et pertes de la Société.

2.3 Augmentations de capital. Le capital de la Société peut être augmenté par une résolution des Actionnaires, adoptée de la façon requise pour l'amendement des Statuts.

2.4 Réductions de capital. Le capital de la Société peut être réduit par une résolution des Actionnaires, adoptée de la façon requise pour l'amendement des Statuts. Le capital de la Société peut être réduit via l'annulation de toutes les Actions d'une ou plusieurs classes. Dans l'hypothèse d'une réduction du capital de la Société via l'annulation de toutes les Actions d'une classe, chaque détenteur d'Actions de la classe concernée sera en droit de recevoir de la part de la Société un montant équivalent par Action, qui sera déterminé par le Conseil sur la base des comptes annuels ou des comptes intérimaires de la Société, conformément à l'article 3.4 et sous réserve de l'approbation des Actionnaires. De tels comptes seront datés au maximum dix (10) jours civils avant la date d'annulation d'une telle classe.

Art. 3. Exercice de comptabilité, Affectation des bénéfices, Pertes et Distributions.

3.1 Exercice de comptabilité. L'exercice de comptabilité de la Société commencera le premier (1^{er}) janvier de chaque année et se terminera le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

3.2 Bilan – Compte de pertes et profits. Le Conseil prépare annuellement le bilan et le compte de pertes et profits, ainsi qu'un inventaire établissant la valeur des actifs et dettes de la Société. La Société maintiendra un compte de capitaux concernant les contributions de capitaux de chaque Actionnaire et la part de profits et pertes de la Société.

3.3 Approbation des comptes annuels. Le bilan et le compte de pertes et profits sont approuvés lors de l'Assemblée Générale annuelle ou via des résolutions circulaires des Actionnaires dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice de comptabilité.

3.4 Distributions. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi luxembourgeoise. Cette exigence cesse lorsque la réserve légale atteint un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant nominal du capital émis. Sur proposition du Conseil, les Actionnaires possèdent le pouvoir discrétionnaire de disposer des bénéfices excédentaires après l'affectation de la réserve légale (le «Bénéfice distribuable»). Ils peuvent en particulier décider de procéder au paiement d'un dividende en numéraire ou en Titres Commercialisables, ou de reporter en tout ou partie le Bénéfice distribuable sur l'exercice suivant, sous réserve que:

(a) un montant équivalent à zéro virgule cinq pour cent (0,5 %) du montant du Bénéfice distribuable soit distribué ou reporté sur l'exercice suivant au profit de tous les détenteurs d'Actions au prorata du nombre d'Actions détenues, sans égard pour la classe; et que

(b) le solde du Bénéfice distribuable soit distribué ou reporté sur l'exercice suivant dans son intégralité au profit des détenteurs de la dernière classe dans l'ordre alphabétique (au moment de l'adoption de ces Statuts, c.-à-d. les Actions de Classe E).

Toute distribution en nature autre qu'un transfert de propriétés composé uniquement de Titres Commercialisables nécessitera l'accord unanime de tous les Actionnaires.

3.5 Dividendes intérimaires. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, sous réserve des conditions suivantes:

(a) les comptes intérimaires sont fixés par le Conseil;

(b) les comptes intérimaires indiquent l'existence de fonds disponibles suffisants pour procéder à une distribution, pris sur les bénéfices nets ou les réserves disponibles (y compris sur le compte de prime d'émission); il est compris que le montant à distribuer – en numéraire ou en Titres Commercialisables – ne peut pas excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice de comptabilité pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmentés des bénéfices et réserves distribuables reportés sur l'exercice suivant, et diminués des pertes reportées sur l'exercice suivant et des montants devant être affectés à la réserve légale;

(c) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être prise par le Conseil dans un délai de deux (2) mois à compter de la date des comptes intérimaires;

(d) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, en prenant en considération les actifs de la Société; et

(e) lorsque les dividendes intérimaires payés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice de comptabilité, les membres doivent rembourser le trop-perçu à la Société.

Toute distribution de dividendes intérimaires en nature autre qu'un transfert de propriétés composé uniquement de Titres Commercialisables nécessitera l'accord unanime de tous les Actionnaires.

Pour les besoins des Articles 3.4 et 3.5, «Titre Commercialisables» désigne des titres qui sont cotés ou échangeable sur une plateforme internationalement reconnue d'échange de titres ou bénéficiant d'un système de cotation intercourriers où le volume d'échange quotidien de ces titres permet au propriétaire de ces titres la vente de sa position sur ces titres sur une période raisonnable ne pouvant pas dépasser trente (30) jours de bourse.

3.6 Comptes de capitaux, livres comptables et écritures. Sans préjudice des obligations statutaires de déclarations financières de la Société, la Société maintiendra les livres comptables de la Société conformément aux PCGR et aux conditions de ces Statuts et du Pacte d'Actionnaires. Ces livres seront conservés au bureau principal de la Société et dans tel autre endroit ou tels autres endroits que le Conseil pourra déterminer. Aux fins de ces Statuts, «PCGR» signifie principes comptables généralement reconnus aux États-Unis ou tels autres principes comptables qui pourront s'appliquer aux déclarations financières de la Société comme déterminé par le Conseil.

3.7 Comptes bancaires. La Société fera en sorte qu'un ou plusieurs comptes soient conservés dans une ou plusieurs banques, banques qui seront membres de la FDIC américaine (Federal Deposit Insurance Corporation) ou d'autres institutions financières reconnues approuvées par le Conseil, lesdits comptes devant être utilisés pour le transfert des contributions au capital de la Société à destination de toute filiale, ou pour le paiement des charges encourues par la Société en rapport avec les affaires de la Société. et comptes au sein desquels devront être tous les reçus de la Société. Le Conseil déterminera le nombre de comptes, et les personnes qui seront autorisées à détenir des pouvoirs de signature sur lesdits comptes bancaires. La Société pourra investir les fonds de la Société dans tels comptes de dépôt du marché monétaire ou autres investissements que le Conseil déterminera comme étant de grandes qualité et sécurité.

Art. 4. Administration de la Société et Questions connexes.

4.1 Nomination et révocation des gérants. La Société est administrée par un gérant ou par un conseil de gérants qui peut être composé de un (1) ou plusieurs gérants de classe A et un (1) ou plusieurs gérants de classe B (le «Conseil»). Les gérants sont nommés et révoqués par une résolution des Actionnaires, qui fixe la durée de leur mandat et conformément aux règles et au processus de désignation spécifiquement prévu par le Pacte d'Actionnaires. Il n'est pas nécessaire que les gérants soient des Actionnaires.

4.2 Pouvoirs du Conseil. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés aux Actionnaires par la Loi luxembourgeoise les Statuts ou le Pacte d'Actionnaires relèvent de la compétence du Conseil, qui a tous pouvoirs pour accomplir ou approuver tous les actes et opérations conformément à l'objet social de la Société. Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux et limités à un ou plusieurs mandataires pour des questions spécifiques.

4.3 Président-directeur général Parmi ses membres, le Conseil élira un Président-directeur général.

4.4 Procédure.

(a) Le Conseil se réunit à la demande de deux (2) quelconques des gérants, à l'endroit indiqué dans la convocation. Les réunions du Conseil seront tenues dans les limites de Luxembourg.

(b) À moins que cela ne soit autrement indiqué dans ces Statuts ou dans le Pacte des Associés, le Conseil peut uniquement délibérer et agir valablement si une majorité de ses membres sont présents ou représentés. Un gérant ne peut être représenté que par un autre membre du Conseil. dans l'hypothèse où un ou des gérants de classe A et un ou des gérants de classe B ont été nommés, le Conseil peut uniquement délibérer et agir valablement si au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les résolutions sont adoptées valablement par une majorité des votes exprimés par les gérants présents ou représentés, sous réserve que, dans l'hypothèse où un ou des gérants de classe A et un ou des gérants de classe B ont été nommés, une quelconque résolution ne pourra pas être passée à moins qu'elle ne soit approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les résolutions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de séance ou, si aucun président de séance n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(c) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou par vidéoconférence, ou par tous autres moyens de communication permettant aux personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de parler les uns avec les autres. La participation par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue. Sauf si elle est motivée par une urgence, telle que déterminée par le Conseil, une réunion du Conseil tenue par téléphone ou vidéoconférence, ou par tous autres moyens de communication tels que permis en vertu de ce paragraphe, sera uniquement valable si une majorité de gérants sont physiquement présents au Luxembourg pour une telle réunion.

(d) Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et contraignantes comme si elles étaient passées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue, et seront datées en date de la dernière signature.

(e) La Société est liée vis-à-vis des tiers sur tous les sujets par les signatures conjointes de deux (2) gérants quels qu'ils soient et, dans l'hypothèse où un ou des gérants de classe A et un ou des gérants de classe B ont été nommés, par les signatures conjointes d'au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. La Société est également liée envers les tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

4.5 Responsabilité des gérants. Les gérants ne peuvent être tenus personnellement responsables en raison de leur mandat pour tout engagement qu'ils ont valablement pris au nom de la Société, à condition que ces engagements soient conformes aux Statuts et à la Loi luxembourgeoise.

4.6 Désignation des directeurs. Le Conseil peut, le cas échéant, désigner des individus (qui ne sont pas nécessairement gérant ou Actionnaire) pour agir en tant que directeurs de la Société. Deux ou plusieurs fonctions, quelles qu'elles soient, peuvent être assumées par la même personne. Les directeurs sont nommés par le Conseil pour agir dans de telles capacités dans le cadre d'un mandat et pour une durée déterminés par le Conseil, et conformément aux Statuts. Chaque directeur de la Société désigné par le Conseil consacra aux affaires de la Société autant de temps que déterminé par le Conseil.

4.7 Durée de mandat, révocation; pourvoi des postes vacants.

(i) Chaque directeur de la Société assumera son mandat jusqu'à ce que son successeur soit choisi et qualifié en sa place, où jusqu'à son décès, sa démission, sa retraite, sa disqualification ou sa révocation, l'événement intervenant le premier prévalant.

(ii) Tout directeur peut être révoqué à tout moment par le Conseil chaque fois que, de l'avis du Conseil, cette révocation servira les meilleurs intérêts de la Société. La nomination d'un directeur ne générera pas d'elle-même de droits contractuels en faveur dudit directeur.

(iii) Si le poste de tout directeur devient vacant pour toute raison, le poste vacant peut être pourvu par le Conseil.

4.8 Remboursement des gérants. La Société paiera ou remboursera les gérants pour tous les frais raisonnables encourus par les gérants dans le cadre de la gérance et de la conduite des activités et affaires de la Société, y compris de façon non limitative, (i) tous les coûts et débours encourus dans le cadre de toute activité de la Société; (ii) les frais de secrétariat, de téléphone, de location de bureau et autres frais administratifs; (iii) les salaires et autres charge de rémunération des employés, des directeurs et administrateurs; (iv) les dépenses administratives; (v) les frais de déplacement; (vi) les frais et dépenses juridiques et de comptabilité; et (vii) les frais encourus pour la fourniture ou l'obtention de tous autres services et conseils de nature professionnelle, technique ou administrative, selon ce que les gérants peuvent estimer nécessaire ou souhaitable. Le Conseil déterminera de bonne foi quelles dépenses sont imputables à la Société, d'une manière qui soit juste et raisonnable pour la Société.

4.9 Assurances. Le Conseil pourra souscrire et maintenir pour le compte de la Société, et à ses frais, une assurance couvrant tels risques et pour tels montants que le Conseil peut, le cas échéant déterminer comme étant nécessaire ou approprié.

4.10 Usage par le Conseil des actifs de la Société. En remplissant ses obligations en vertu de ces Statuts et de tout Pacte d'Actionnaires, le Conseil peut, à son entière discrétion, recruter ou utiliser tout personnel de toute Société Affiliée (tel que définie ci-dessous) de la Société, tout bien et équipement, ou le Conseil peut embaucher ou louer ceux de tierces parties et peut employer sur une base temporaire ou permanente des comptables, avocats, consultants externes, et autres, selon les conditions que le Conseil estime souhaitables tant que ce recrutement ou utilisation est effectuée dans des conditions de pleine concurrence approuvées par le Conseil, à condition que tout Actionnaire puisse demander à être informé à l'avance de toutes dispositions prévues par le présent article 4.10 affectant de manière significative la Société. Aucune personne, entreprise ou société traitant avec la Société n'aura l'obligation de vérifier l'autorité du Conseil pour la prise de toute mesure ou décision.

4.11 Devoirs et exercices de fonctions au sein du Conseil. Le Conseil devra se conformer en tous points avec les stipulations de ces Statuts et de tout Pacte d'Actionnaires. Le Conseil sera tenu d'accomplir les devoirs, responsabilités et obligations du Conseil en vertu des présentes uniquement dans la mesure où des fonds de la Société sont disponibles à cet effet. Durant l'existence de la Société, chaque gérant servant au Conseil consacra aux affaires de la Société le temps et les efforts qu'il juge nécessaires pour gérer et superviser efficacement les activités et affaires de la Société.

4.12 Activités reconnues et autorisées. La Société et le Conseil reconnaissent que (i) les Actionnaires et leurs Sociétés Affiliées possèdent et posséderont une participation substantielle dans d'autres sociétés (actuelles et futures) qui exercent leurs activités dans les secteurs de l'énergie, des minéraux et des métaux («les Sociétés du Portefeuille») et concluent des contrats de services consultatifs avec ces Sociétés du Portefeuille, (ii) les membres du Conseil ou du Conseil Consultatif qui occupent une fonction de directeurs au sein de la Société peuvent également jouer le rôle de directeurs non Actionnaires d'autres Sociétés du Portefeuille, et que (iii) à tout moment donné, les autres Sociétés du Portefeuille peuvent se trouver en concurrence directe ou indirecte avec la Société et/ou ses Filiales (telles que définies ci-dessous). La Société et le Conseil reconnaissent et conviennent que (i) les Actionnaires, leurs Sociétés Affiliées et représentants (A) ne se verront pas interdire -ou ne seront autrement pas limités par leur relation avec la Société et ses filiales -de s'engager dans l'activité d'investir dans les Sociétés du Portefeuille, de conclure des contrats afin de fournir des services à ces Sociétés du Portefeuille ou d'agir en tant qu'administrateurs ou conseillers, ou autres directeurs non Actionnaires de ces Sociétés du Portefeuille, que ces activités soient ou non en concurrence directe ou indirecte avec les affaires ou les activités de la Société ou de ses Filiales, et (B) n'auront aucune obligation d'offrir à la Société ou ses Filiales une Opportunité commerciale exclue (telle que définie ci-dessous), et (ii) la Société et les Actionnaires renoncent par les présentes à tout intérêt ou attente concernant toute Opportunité commerciale exclue recherchée par un Actionnaire, ses Sociétés affiliées, représentants ou une autre Société du Portefeuille et renoncent à toute réclamation selon laquelle cette opportunité commerciale constitue un groupe, partenariat, ou autre opportunité commerciale de la Société ou de l'une de ses Filiales.

4.13 Contrats avec des Sociétés affiliées. La Société peut conclure des contrats et accords avec tout Actionnaire et/ou ses Sociétés affiliées pour la prestation de services et la vente et la location de biens et équipement, selon des conditions normales de concurrence qui (i) ne sont pas moins favorables à la Société que celles proposées par des tierces parties non liées et (ii) sont approuvées par le Conseil; à condition que tout Actionnaire reçoive, sur demande écrite de sa part, un avis écrit préalablement à tout arrangement couvert par cet Article 4.13 qui est important pour la Société.

4.14 Conseil consultatif.

(i) Le Conseil établira un conseil consultatif (le «Conseil consultatif»), qui sera constitué de trois (3) membres (sauf en cas de vacance temporaire suite à la démission ou la révocation d'un membre), conformément aux stipulations du Pacte d'Actionnaires. Le Conseil consultatif ne disposera d'aucun pouvoir pour gérer la Société ou tout actif de la Société. Toutes les décisions de gérance concernant les activités et affaires de la Société seront prises exclusivement par le Conseil, et le seul pouvoir du Conseil consultatif sera d'accorder ou de refuser son consentement, selon les cas, en ce qui concerne les questions qui lui sont soumises par le Conseil, comme cela est requis en vertu de cet Article 4.14.

(ii) L'accord préalable du Conseil Consultatif est requis pour toute action de la Société en rapport avec les domaines suivants:

(a) toute réduction ou modification indésirable aux droits des Actionnaires non prévus par ailleurs dans les Statuts ou le Pacte d'Actionnaires;

(b) tout nantissement, ou droit réel, ou droit préférentiel, grevant tout actif de la Société;

(c) toute vente portant sur l'intégralité ou une part importante des actifs de la Société; ou

(d) conclure toute transaction (y compris, sans limitation, tout achat, vente, location ou échange de biens, ou la prestation de tout service) avec toute Société affiliée de la Société, ou toute Société affiliée d'un Actionnaire, dirigeant ou employé de la Société ou de toute Filiale, ou modifier les termes de toute transaction antérieure avec cette Société affiliée (étant reconnu que le Conseil Consultatif n'approuvera pas ces transactions à moins que leurs termes ne soient pas moins favorables à la Société ou à cette Filiale, selon le cas, que ce qui aurait été obtenu dans une transaction comparable et dans des conditions de concurrence normales, avec une ou plusieurs Personne(s) non affiliées), étant entendu que la Société devra fournir, sur demande de tout Actionnaire, des copies de la documentation, sous réserve des dispositions de confidentialité prévues dans ces Statuts, couvrant toute transaction affectant de manière significative la Société;

(iii) Le Conseil consultatif agira sur consentement unanime de ses membres.

(iv) Le Conseil Consultatif se réunira à la demande du Conseil, suite à un préavis de trois jours ouvrés au minimum (tel que défini dans le Pacte d'Actionnaires), lequel préavis contiendra le rapport écrit raisonnablement détaillé de chaque matière pour laquelle l'approbation du Conseil Consultatif est demandée et les pièces justificatives permettant aux membres ayant une explication raisonnablement suffisante de comprendre chaque question pour laquelle une telle approbation est demandée lors de cette réunion. Il peut être renoncé au préavis de convocation du Conseil Consultatif par tout membre par écrit avant ou après cette réunion, mais ladite renonciation ne sera effective que si tous les membres de Conseil Consultatif ont renoncé à ces modalités de convocation, et tout membre qui assiste à une réunion du Conseil Consultatif et ne s'oppose pas, au début de cette réunion, à l'appel et à la convocation d'une telle réunion sera considéré avoir renoncé à l'avis de convocation pour ladite réunion. Les membres du Conseil Consultatif peuvent participer à une réunion par le biais d'une conférence téléphonique ou par tout autre dispositif de télécommunications permettant à tous les participants à la réunion d'entendre chacun des autres participants et d'être entendu par chacun d'eux. Le Conseil Consultatif agira par le consentement unanime de ses membres participants à une réunion. Le quorum pour une réunion du Conseil Consultatif sera de trois (3) membres de Conseil Consultatif. Toute action ou vote du Conseil Consultatif peut être pris par consentement unanime écrit de tous les membres du Conseil Consultatif à la place d'une réunion. Le Conseil Consultatif conduira ses activités par telles autres procédures que ses membres jugeront appropriées.

(v) Le Conseil consultatif exercera ses fonctions sans rémunération. Toutefois, la Société remboursera tous les frais raisonnables encourus par ses membres pour assister aux réunions et résultant autrement de l'exercice de leurs fonctions au sein du Conseil consultatif.

(vi) Tout membre du Conseil consultatif peut démissionner sur service au Conseil d'un avis écrit émanant de ce membre. Tout membre du Conseil consultatif peut être révoqué ou réputé révoqué à tout moment, avec ou sans motif, comme prévu dans les stipulations du Pacte d'Actionnaires. Tout poste vacant au Conseil consultatif, qu'il soit le résultat d'une telle démission ou révocation ou du décès de tout membre, sera rapidement pourvu.

(vii) Chaque membre du Conseil consultatif sera réputé une «Personne couverte» conformément à la définition de l'Article 7.1 et aura droit à l'indemnisation déterminée à l'Article 7.2. dans toute la mesure permise par la loi, aucun membre du Conseil consultatif ne sera tenu responsable, ni n'aura aucune obligation, eu égard à tout devoir de loyauté envers la Société ou l'un quelconque des Actionnaires concernant les activités du Conseil consultatif.

Art. 5. Actions et Actionnaires.

5.1 Actions – Transférabilité. Les Actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) propriétaire par Action. Quand la Société compte un Actionnaire unique, les Actions sont librement transférables à des tiers. Quand la Société compte plus d'un Actionnaire, le transfert des Actions (entre vifs) aux tiers est sujet à l'approbation préalable par des Actionnaires représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital et le transfert des Actions en général est assujettis aux stipulations énoncées ci-dessous et aux stipulations de tout accord conclu entre les Actionnaires, le cas

échéant. Un transfert d'Action n'est contraignant que pour la Société ou les tiers après notification adressée à la Société ou acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

5.2 Cessions des Actions. Aucun Actionnaire ne cédera en sécurité, hypothèque, nantissement, n'assujettira à un privilège, ou ne grèvera autrement, en tout ou partie et quelles que soient la forme et la manière, les Actions ou tous droits y afférents, sans le consentement du Conseil. Toute tentative par un Actionnaire de céder ses Actions ou tous droits y afférents, en infraction avec la phrase qui précède immédiatement, sera nul ab initio.

(i) Sauf dans le cas où il devient un Actionnaire par substitution conformément aux stipulations énoncées ci-dessous, un cessionnaire d'Actions ne bénéficiera d'aucun des droits accordés à un Actionnaire.

(ii) Un cessionnaire de Actions deviendra un Actionnaire par substitution bénéficiant de tous les droits accordés à un Actionnaire si, et seulement si: (a) le cédant accorde un tel droit au cessionnaire; (b) sauf en cas de Transfert Exclu d'une Société Affiliée, le Conseil donne son consentement, par écrit, à cette substitution, l'octroi ou le refus de ce consentement relevant de la seule discrétion du Conseil; (c) le cessionnaire et, si cela s'avère nécessaire dans le cadre de la présente disposition, l'épouse ou le conjoint du cessionnaire, signent et remettent dûment à la Société les instruments, y compris un accord annexe au Pacte d'Actionnaires, satisfaisant le Conseil tant dans la forme que dans la substance, selon ce que le Conseil peut estimer nécessaire ou souhaitable pour donner effet à une telle substitution et pour confirmer l'accord du cessionnaire, et si cela s'applique, du ou de la conjointe ou du ou de la partenaire du cessionnaire, d'être lié par toutes les conditions et stipulations de ces Statuts et du Pacte d'Actionnaires; et (d) dans l'hypothèse où le Conseil l'exige, le cessionnaire rembourse à la Société tout coûts encourus par la Société en lien avec lesdites cession et substitution. Après satisfaction de ces exigences, ledit cessionnaire sera admis à la date prévue dans tout document justificatif d'une telle cession, en tant qu'Actionnaire par substitution de la Société.

(iii) La Société et le Conseil auront le droit de traiter l'Actionnaire enregistré comme détenteur de toutes Actions comme l'Actionnaire détenteur absolu desdites Actions à tous égards et conformément à la Loi luxembourgeoise, et n'endosseront aucune responsabilité pour les distributions de numéraire ou d'autres biens qui ont été effectuées de bonne foi à un tel Actionnaire, jusqu'au moment où une cession d'intérêt en forme écrite conforme aux stipulations de ces Statuts a été reçu par la Société.

5.3 Droit de préemption. Sauf comme il est prévu aux Articles 5.4, 5.5 et 5.6,

(i) Si, à tout moment, un Actionnaire (désigné comme «Actionnaire vendeur») désire transférer l'intégralité ou certaines de ses Actions (les «Actions offertes») autrement que dans le cadre d'un Transfert hors Affiliés, l'Actionnaire vendeur doit d'abord donner aux autres Actionnaires (les «Actionnaires non-vendeurs») un préavis écrit (le «Préavis de droit de préemption») dudit Transfert proposé et accompagné, si cela est raisonnablement requis par les Actionnaires non-vendeurs, d'une opinion d'un consultant indiquant qu'un tel Transfert ne nécessitera pas l'enregistrement des Actions concernées en vertu de la législation ou réglementation applicable, ce aux frais de l'Actionnaire vendeur. Le Préavis de droit de préemption constituera une demande d'offre d'achat des Actions offertes de la part des Actionnaires non-vendeurs. Aux fins de ces Statuts, un «Transfert» comprenant les termes corrélés, signifie tout transfert direct ou indirect, cession, vente, don, transfert entre vifs, nantissement, affectation en garantie, hypothèque, action de couverture ou autre nantissement, ou toute autre disposition (qu'elle soit volontaire ou involontaire ou par opération de la loi), d'Actions (y compris tout intérêt [pécuniaire ou autre] ou droit y afférent), y compris, de façon non limitative, par le biais de transactions ou arrangements dérivés ou similaires en vertu duquel une portion ou l'intégralité de l'intérêt économique, ou du risque de perte ou de l'opportunité pour un gain afférents aux Actions est transférée ou transposée à une autre personne.

(ii) Chaque Actionnaire non-vendeur disposera de quarante-cinq (45) jours civils après la date de réception du Préavis de droit de préemption pour faire une offre écrite (chacune, une «Offre d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption») à l'Actionnaire en vue d'acheter au maximum la Quote-part des Actions offertes revenant à l'Actionnaire non-vendeur, au prix payable au comptant précisé dans l'Offre d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption.

(iii) L'Actionnaire vendeur disposera de quinze (15) jours civils après réception d'une telle ou de telles Offres d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption pour accepter ou refuser cette offre ou ces offres et les dispositions suivantes s'appliqueront:

(a) Si l'Actionnaire vendeur n'accepte pas la ou les Offres d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption dans la période de 15 jours civils mentionnée, alors l'Actionnaire vendeur peut, dans la période de 180 jours civils qui suivent (la «Période de transférabilité»), et sous réserve de conformité avec l'Article 5.4 ci-dessous, accepter de transférer les Actions offertes à une personne autre qu'un affilié de l'Actionnaire vendeur, mais seulement à un prix payable au comptant qui soit supérieur au prix le plus élevé précisé dans toute Offre d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption, et en vertu d'un accord écrit conforme pour l'essentiel aux conditions proposées dans la ou les Offres d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption, et conformément à la Loi luxembourgeoise qui prévoit l'approbation d'Actionnaires représentant plus de soixante-quinze pourcent (75 %) du capital d'actions de la Société en ce qui concerne l'entrée de tout nouvel Actionnaire.

(b) Si l'Actionnaire vendeur accepte une telle ou de telles Offres d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption, le ou les Actionnaires non-vendeurs concernés disposeront de soixante (60) jours civils après réception de l'avis d'acceptation de l'Offre d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption pour procéder à l'achat des

Actions offertes. Si l'Actionnaire non-vendeur concerné est dans l'incapacité de procéder à l'achat dans ladite période de 60 jours, alors l'Actionnaire vendeur peut par la suite transférer les Actions offertes, sous réserve de la Période de transférabilité définie à l'Article 5.3(iii)(a) et en conformité à l'Article 5.4 ci-dessous. L'absence de réponse d'un Actionnaire non-vendeur au Préavis de droit de préemption pendant la période prévue dans les présentes constituera un abandon de l'ensemble des droits de cet Actionnaire non-vendeur afférents au Préavis de droit de préemption particulier auquel la défaillance est liée.

(c) Si l'Actionnaire vendeur n'accepte pas la ou les Offres d'Actionnaire non-vendeur en réponse au droit de préemption, ne procède pas à un Transfert conforme aux conditions contemplées dans les présentes dans les délais de la Période de transférabilité, et qu'il souhaite transférer les Actions qu'il détient après la Période de transférabilité, alors l'Actionnaire vendeur devra se conformer aux procédures détaillées dans cet Article 5.3.

5.4 Droit de premier refus et Droits de vente forcée. Si l'Actionnaire vendeur ne procède pas à un Transfert à un ou plusieurs Actionnaires non-vendeurs conformément à l'Article 5.3, sauf de la façon prévue aux Articles 5.4 et 5.5, tout Actionnaire vendeur souhaitant transférer les Actions qu'il détient à un acheteur tiers (l'«Acheteur proposé») devra faire en sorte que l'offre de l'Acheteur proposé et toutes les conditions y afférentes soient exclusivement en forme écrite, et il devra informer rapidement la Société et chacun des autres Actionnaires de son souhait de donner effet à un tel Transfert (un tel avis étant désigné comme «Avis de Transfert»). L'Avis de Transfert de l'Actionnaire vendeur constituera une offre irrévocable de vente de l'ensemble, et de pas moins que l'ensemble, des Actions faisant l'objet de l'Avis de Transfert (les «Actions à disposition») à la Société et aux Actionnaires non-vendeurs, sur le fondement décrit ci-dessous, à un prix d'achat équivalent au prix contenu dans l'Avis de Transfert et dans les mêmes conditions que celles déterminées dans ledit Avis. L'Avis de Transfert devra spécifier le prix proposé, le nombre d'Actions à disposition, l'identité de l'Acheteur proposé et toutes autres conditions et informations pertinentes.

(i) Droit de premier refus. La Société disposera d'un droit de premier refus (le «Droit de premier refus de la Société») pour l'achat de toutes les Actions à disposition, si la Société sert à l'Actionnaire vendeur un préavis en forme écrite de sa volonté d'exercer un tel droit, ce dans les vingt (20) jours civils suivant la réception de l'Avis de Transfert (la «Période de refus de la Société»). Si la Société n'entend pas exercer pleinement le Droit de premier refus de la Société ou si la Société n'est pas légalement capable de racheter toutes les Actions à disposition, la Société en informera l'Actionnaire vendeur et chaque Actionnaire non-vendeur par le biais d'un préavis en forme écrite (l'«Avis d'expiration de la Société») au moins quinze (15) jours civils avant l'expiration de la Période de refus de la Société. Si la Société n'achète pas toutes les Actions à disposition en vertu du Droit de premier refus de la Société, les Actionnaires non-vendeurs disposeront d'un droit de second refus (le «Droit de second refus des Actionnaires») pour l'achat des Actions à disposition restantes (les «Actions à disposition restantes») en servant à l'Actionnaire vendeur un préavis en forme écrite de sa volonté d'exercer un tel droit, ce dans les vingt (20) jours civils suivant la réception de l'Avis d'expiration de la Société (la «Période de refus de la Société»). Chaque Actionnaire non-vendeur aura le droit d'acheter la Quote-part revenant à cet Actionnaire non-vendeur des Actions à disposition restantes. Si tout Actionnaire non-vendeur choisit de ne pas acheter sa Quote-part de ces Actions à disposition restantes, le ou les autres Actionnaires non-vendeurs peuvent acheter leur Quote-part respective des Actions à disposition restantes (sur la base du groupe des autres Actionnaires non-vendeurs souhaitant acheter lesdites Actions à disposition restantes), et ainsi de suite pour toutes les Actions à disposition restantes non achetées, jusqu'à ce qu'aucun Actionnaire non-vendeur ne souhaite plus acheter d'Actions à disposition restantes. Le prix d'achat pour les Actions devant être achetées par la Société suite à l'exercice du Droit de premier refus de la Société, ou par les Actionnaires non-vendeurs suite à l'exercice du Droit de second Refus, sera le prix en numéraire de bonne foi (ou le juste prix de marché pour toute considération non monétaire, tel que déterminé de bonne foi par le Conseil) pour lequel l'Actionnaire vendeur propose de transférer lesdites Actions à disposition à l'Acheteur proposé et tels autres termes et conditions proposés par l'Actionnaire vendeur (le «Prix offert») (sous réserve de tous droits que la Société peut avoir en vertu de tout autre accord pour l'achat de tout ou partie de ces Actions à un prix inférieur), et il devra être acquitté dans les (30) jours civils suivant la date de l'Avis d'expiration de la Société. Le paiement du prix d'achat sera acquitté, au choix de la Société ou des Actionnaires non-vendeurs, selon ce qui s'applique: (a) en numéraire (par chèque de banque); (b) par virement bancaire de fonds immédiatement disponibles à destination de l'Actionnaire vendeur; ou (c) par toute combinaison des méthodes précédentes. Dans l'hypothèse où la Société et les Actionnaires non-vendeurs choisissent de ne pas exercer leurs droits à l'achat en vertu de cet Article 5.4 (i) eu égard à toutes les Actions à disposition, l'Actionnaire vendeur peut vendre le solde restant de ses Actions à l'Acheteur proposé aux termes et conditions indiqués dans l'Avis de Transfert, sous réserve des stipulations de l'Article 5.4 (ii) et conformément à la Loi luxembourgeoise qui prévoit l'approbation d'Actionnaires représentant plus de soixante-quinze pourcent (75%) du capital d'actions de la Société en ce qui concerne l'entrée de tout nouvel Actionnaire. Rapidement après un tel Transfert, l'Actionnaire vendeur informera la Société, et à son tour le Conseil informera rapidement tous les Actionnaires, de l'achèvement du Transfert et fournira les justificatifs de la complétion et de la date de la complétion du Transfert et des conditions de celui-ci, selon ce qui peut être raisonnablement requis par les Actionnaires. Préalablement à la prise d'effet de tout Transfert à un Acheteur proposé en vertu des présentes, ledit Acheteur proposé, et le cas échéant l'époux ou le conjoint dudit Acheteur proposé, signeront sans délai suite à l'accomplissement du Transfert, un Accord annexe au Pacte d'Actionnaires et tout autre accord et/ou instrument satisfaisant le Conseil tant dans la forme que dans la substance, et sous réserve que les autres exigences de ces Statuts soient satisfaites, ledit Acheteur proposé disposera des mêmes droits et obligations en vertu des présentes que s'il était un Actionnaire. Si la vente de l'Actionnaire vendeur à un Acheteur proposé n'est pas

consommée conformément aux conditions de l'Avis de Transfert dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils après réception par la Société de l'Avis de Transfert, tout Transfert des Actions qu'il détient ne pourra être effectué qu'après qu'il aura observé de nouveau toutes les stipulations de cet Article 5.4.

(ii) Droits de sortie conjointe. Si la Société et les Actionnaires non-vendeurs n'exercent pas leur droit respectif de premier et second refus pour l'achat de toutes les Actions à disposition en vertu de l'Article 5.4(i), alors l'Actionnaire vendeur fera en sorte que l'Acheteur proposé fasse une offre par écrit (l'«Offre de l'Acheteur») aux Actionnaires non-vendeurs (chaque récipiendaire étant désigné comme «Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée») pour acheter auprès de chaque Actionnaires non-vendeurs, soumis l'Article 5.4(ii)(c), jusqu'à un nombre d'Actions égal au nombre total détenue par ces Actionnaires non-vendeurs multiplié par une fraction dont le numérateur est les Actions à Disposition restantes qui n'ont pas été sélectionnées en vertu des Articles 5.3 ou 5.4(i) et le dénominateur est le nombre total des Actions détenues par l'Actionnaire Vendeur. Tout achat de ce type sera effectué conformément à ce qui suit:

(a) chaque Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée disposera de vingt (20) jours civils au maximum à compter de la réception de l'Offre d'achat pour accepter ladite Offre d'achat, en tout ou partie (le nombre d'Actions que l'Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée accepte de vendre en vertu de ladite Offre d'Achat est désignée comme «Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée»);

(b) l'achat des Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée détenues par chaque Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée sera effectué au prix le plus élevé et conformément aux autres termes et conditions auxquelles l'Acheteur a offert d'acheter les Actions mises à disposition auprès de l'Actionnaire vendeur;

(c) Dans la mesure où l'Acheteur proposé ne veut pas acheter l'intégralité des Actions à Disposition qui n'ont pas été sélectionnées pour être achetées en vertu des articles 5.3 ou 5.4(i) et les Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée de tous les Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée participants, le nombre d'Actions de chaque Actionnaire vendeur et Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée participants auront le droit de vendre sera, pour ce qui est de l'Actionnaire Vendeur, les Actions à Disposition restantes qui n'ont pas été sélectionnées pour être achetées en vertu des articles 5.3 ou 5.4(i) et pour ce qui est de l'Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée, les Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée attachées à cet Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée, dans chaque cas, multiplié par la Fraction Bénéficiaire et chacun des Actionnaires bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée participants seront autorisé à vendre lesdites Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée sans se conformer aux autres clauses de cet article 5 exceptées celles expressément prévues par la Loi Luxembourgeois pour les besoins de cet Article 5.4(ii)(c), «Fraction Bénéficiaire du droit de sortie forcée» signifie le rapport du nombre du nombre total d'Action que l'Acheteur Proposé souhaite acquérir rapporté au total des Actions à Disposition qui n'ont pas été sélectionnées pour être achetées en vertu des articles 5.3 ou 5.4(i) et les Actions Bénéficiaires des droits de sortie conjointe forcée de tous les Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée;

(d) la finalisation d'un tel achat interviendra dans un délai de trente (30) jours civils après une telle acceptation, ou à tout autre moment dont l'Actionnaire vendeur, l'Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe et l'Acheteur proposé peuvent convenir.

(e) la responsabilité de chaque Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée pour une violation de toute représentation, garantie ou de tout engagement pris par ledit Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée dans le cadre d'une telle vente à l'Acheteur proposé ne doit pas dépasser le profits réels qu'il a reçu, sauf dans le cas de fraude ou de malhonnêteté grave commise par l'Actionnaire de sortie dans le cadre de cette vente, et la responsabilité pour toute violation par la Société doit être sur une base proportionnelle au montant du produit effectivement reçu (étant entendu qu'en ce qui concerne représentations et garanties à l'égard (i) des Actions, titre et de l'absence de privilèges des Actions en cours de transfert, (ii) du pouvoir dudit Actionnaire et de son autorisation à participer à un tel transfert, et (iii) l'opposabilité envers ledit Actionnaire de tous les documents devant être signés par cet Actionnaire dans le cadre de la réalisation d'une telle vente, la responsabilité de l'actionnaire pour les représentations et garanties sera distincte et pas solidaire);

(f) chaque contrat couvrant la vente d'Actions par un Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée ne comprendra que les déclarations, garanties et indemnités de cet Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée correspondant uniquement à celles définies à l'Article 5.5 qu'un Actionnaire doit fournir pour une Vente Approuvée et ce contrat ne comportera aucune clause de non-concurrence, de non-sollicitation ou autres clauses restrictives similaires; et

(g) l'Acheteur proposé offrira à chaque Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée le même type et le même montant de contrepartie par Action dans le cadre de l'achat des Actions de l' Actionnaire bénéficiaire des droits de sortie conjointe forcée que celui offert à l'Actionnaire Vendeur sauf pour les différences de type et montant de contrepartie par Action en cas de séries ou catégories différentes d'Actions.

5.5 Droits de vente forcée. Si toutes les Actions à disposition d'un ou plusieurs Actionnaires vendeurs (un «Groupe vendeur») constituent plus de cinquante pourcent (>50%) des Actions alors restantes et que ledit Groupe vendeur souhaite vendre les Actions à disposition à un Acheteur proposé qui a offert d'acheter la totalité ou plus de soixante-quinze pourcent (75%) des Actions restantes ou des actifs et autres biens appartenant à la Société (une «Transaction de vente forcée») et si ladite Transaction de vente forcée proposée a été approuvée par le Conseil et conformément à la

Loi luxembourgeoise qui prévoit l'approbation d'Actionnaires représentant plus de soixante-quinze pourcent (75 %) du capital d'actions de la Société en ce qui concerne l'entrée de tout nouvel Actionnaire (toute Transaction de vente forcée approuvée étant désignée comme une «Vente approuvée»), alors tous les Actionnaires consentiront à la Vente approuvée et n'élèveront aucune objection contre ladite Vente, et si la Vente approuvée est structurée comme (a) une fusion, un échange d'actions ou une consolidation de la Société, ou une vente de la totalité ou plus de soixante-quinze pourcent (75 %) des actifs et autres biens appartenant à la Société, chaque Actionnaire votera en faveur de la Vente approuvée et abandonnera tout droit de contestation, droit d'évaluation ou droit similaire à l'égard de ladite fusion, consolidation ou vente d'actifs; ou (b) une vente d'Actions, les Actionnaires accepteront de vendre la totalité de leurs Actions respectives faisant l'objet de la Vente approuvée, conformément aux termes et conditions de ladite Vente approuvée; à condition que, si (b) arrive, (i) il ne sera demandé à aucun Actionnaire par les modalités de cette Vente Approuvée de vendre un pourcentage d'Actions supérieur détenu par cet Actionnaire que le pourcentage des Actions qu'un membre du Groupe Vendeur vendra en vertu des modalités de cette Vente approuvée, et (ii) tous les Actionnaires seront autorisés à vendre leurs Actions respectives conformément à une Vente approuvée sans avoir à se conformer à toute autre disposition de cet Art. 5 sauf les dispositions spécifiquement prévues par la Loi luxembourgeoise. Les Actionnaires prendront rapidement toutes les mesures nécessaires et souhaitables en relation avec l'exécution de la Vente approuvée, comprenant la signature de tous les accords et instruments et autres mesures raisonnablement nécessaires afin de (i) fournir les déclarations, garanties et indemnités concernant ladite vente approuvée un tel accord exclura toute clause de non-concurrence, non-sollicitation ou autre clause restrictive similaire, et toute déclaration ou garantie faite par un Actionnaire concernant cette Vente approuvée sera limitée à (w) avoir le droit de propriété complet et exclusif (non soumis à des droits préférentiels ou droits réels de toute sorte sur les Actions à Vendre), (x) avoir plein pouvoir et autorité pour vendre ces Actions sans restrictions légales ou autres, (y) n'enfreindre aucun droit ou obligation, ni ne nécessiter l'accord d'un tiers sauf dans la mesure où cette infraction ou manquement d'obtenir l'accord n'affecterait pas la capacité de cet Actionnaire à mener cette Vente approuvée, et (z) tout accord couvrant une Vente approuvée à laquelle il est partie a été dûment et valablement exécuté par cet Actionnaire et constitue une obligation contraignante de cet Actionnaire opposable à cet Actionnaire conformément à ses termes sauf si cette opposabilité peut être limitée par les lois applicables sur la faillite, la déconfiture, la réorganisation ou d'autres lois similaires affectant les droits des créanciers de manière générale et autres exceptions usuelles applicables à la déclaration d'opposabilité et où les indemnités concernant cette Vente approuvée par un Actionnaire seront limitées à la somme reçue de la Vente approuvée sauf pour toute allégation de fraude concernant cette Vente approuvée et (ii) procéder à l'allocation et à la distribution de la rémunération cumulé lors de la Vente approuvée. En outre, mais uniquement dans la mesure où un Actionnaire enfreint ses obligations aux termes de cet Article 5.5, chacun des Actionnaires, (A) désigne par les présentes John T. Raymond et John G. Calvert, et chacun d'entre eux (et leurs successeurs légaux si l'un d'entre eux n'est plus gérant), en tant que son mandataire et fondé de pouvoir (le «Mandataire») (avec le plein pouvoir de substitution) afin de signer tous les contrats, instruments et certificats et prendre toutes les mesures nécessaires ou souhaitables pour donner effet à toute Vente approuvée aux termes des présentes; et (B) concède irrévocablement au Mandataire une procuration afin de voter avec les Actions détenues par cet Actionnaire en faveur de toute Vente approuvée aux termes des présentes. Les dispositions du présent Article 5.5 ne s'appliqueront pas à moins que (1) la responsabilité de chaque Actionnaire pour la violation de toute déclaration, garantie ou engagement effectué en relation avec une Vente approuvée ne soit limitée aux produits réellement reçus par cet Actionnaire (sauf pour fraude ou malhonnêteté flagrante commise par cet Actionnaires en rapport avec cette vente) et; et (2) excepté disposition contraire énoncée l'Article 5.5 tous les Actionnaires recevront le même type et le même termes et conditions en rapport avec leur vente d'Actions tel que dispensé par le Groupe vendeur, comprenant le montant de rémunération par Action, à l'exception des différences de type et de montant par Actions résultant de la série ou de la classe des Actions, le cas échéant.

5.6 Transferts hors affiliés. Les stipulations de cet ARTICLE 5 ne s'appliquent pas à tout Transfert par un Actionnaire des Actions qu'il détient dans le cadre d'un Transfert hors Affiliés.

Aux fins de ces Statuts:

«Affilié(s)» signifie (i) toute personne qui possède, contrôle ou détient directement ou indirectement un droit de vote représentant dix pourcent (10 %) ou plus des titres assortis d'un droit de vote restants ou titres de propriété ou intérêts équivalents d'une autre personne; (ii) toute personne, dont dix pourcent (10 %) ou plus des titres assortis d'un droit de vote restants ou titres de propriété ou intérêts équivalents sont directement ou indirectement détenus, contrôlés ou posséder, avec un pouvoir de vote, par une autre personne; (iii) toute personne qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec une autre personne, directement ou indirectement; et (iv) tout directeur, administrateur, membre, partenaire ou un membre de la famille immédiate d'une autre personne ou toute personne visée à l'alinéa (i), (ii) ou (iii) de la présente définition, à condition que pour l'utilisation de ce terme dans la définition du terme «Opportunité commerciale exclu», les exigences de «dix pourcent (10%) ou plus» dans les clauses (i) et (ii) ci-dessus soient réputées remplacées par les exigences de «plus de soixante-quinze pourcent (75%)». Aux fins de cette définition, le terme «contrôle», (y compris les termes corrélés) comprend, sans limitation, le droit ou le pouvoir, direct ou indirect, d'exercer une influence dominante sur une telle personne, soit par le biais de la propriété des titres de vote, soit du fait d'un accord, ou d'une autre façon;

«Dettes» désigne, pour la Société, toutes les dettes, obligations et passifs de la Société (hors impôts différés) soit primaire ou secondaire, directe ou indirecte, absolue ou conditionnelle (i) pour l'argent emprunté, (ii) constituant une

obligation de payer le prix d'achat différé de biens, (iii) prouvée par des obligations, billets ou instruments similaires, (iv) découlant de contrats à terme, contrats de swap, des contrats de couverture des matières premières ou d'autres accords similaires spéculatifs, (v) découlant de contrats de location siégeant en tant que source de financement ou autrement capitalisés conformément aux PCGR (GAAP), (vi) découlant de ventes conditionnelles ou autres ententes de réserve de propriété, (vii) en vertu de garanties directes ou indirectes de l'endettement, engagements ou obligations de la Société ou constituant obligations d'acheter ou d'acquérir ou de protéger ou d'assurer un créancier contre les pertes liées à l'endettement de la Société (tels que les obligations régies par les contrats de maintien de fonds de roulement, des contrats de garde, les contrats d'achat d'une telle dette, dettes ou obligations, les actifs, les biens, titres ou services, ou de contrat d'achat ferme, mais à l'exclusion des avenants dans le cours normal des affaires d'instruments négociables en cours de collecte), (viii) à l'égard de lettres de crédit ou des applications ou des contrats de remboursement qui en découlent, (ix) à l'égard d'autres obligations à fournir des biens ou des services en contrepartie de paiements anticipés;

«Transfert hors Affiliés» signifie (i) tout Transfert d'une Action par un Actionnaire qui est une personne physique à un trust révocable ou à une entité similaire pour des raisons fiscales, de planification successorale, ou d'autres objectifs similaires de bonne foi, mais seulement si l'Actionnaire conserve le droit de vote afférent à une telle Action après un tel Transfert; (ii) tout Transfert d'une Action par un Actionnaire n'étant pas une personne physique à un Affilié dudit Actionnaire pour des raisons de planification fiscale de bonne foi telles que déterminée par ledit Actionnaire de bonne foi, dans un tel cas, sur demande raisonnable du Conseil, ledit Actionnaire fera de son mieux pour fournir au Conseil les informations sur les raisons dudit Transfert, (iii) tout Transfert d'Actions par un Actionnaire à toute Société Affiliée tant que cette Affiliée est organisée et domiciliée dans la même juridiction que la juridiction régissant l'Actionnaire, à condition que si le cessionnaire n'est plus une Société Affiliée de l'Actionnaire, alors le Transfert ne sera plus considéré comme un Transfert à une société affiliée exclue sauf si il rentre dans l'un des cas prévus dans les autres clauses (i), (ii), (iv) ou (v) de cette définition (et si non couvert par (i), (ii), (iv) ou (v) de cette définition deviendront dans ce cas soumis à l'article 5 et à toute autre clause prévue couvrant les Transferts de Actions) (iv) tout Transfert d'une Action par un Actionnaire qui n'est pas une personne physique à une Affiliée de cet Actionnaire, ledit Transfert étant requis selon les termes du Pacte d'Actionnaire et (v) tout Transfert effectué de plein droit au décès ou incapacité mentale d'un Actionnaire qui est une personne physique, sous réserve que, dans le cas d'un Transfert en vertu duquel le titre légal sur l'Action est transféré au cessionnaire de ladite Action, il sera demandé à ce cessionnaire et, à l'époux ou au conjoint de ce cessionnaire, le cas échéant, d'accepter de signer rapidement après la réception du transfert de cette Action, un contrat d'admission au Pacte d'Actionnaires, comme si ce cessionnaire et, à l'époux ou au conjoint de ce cessionnaire, le cas échéant, en étaient des parties signataires originales, satisfaisant le Conseil tant dans la forme que dans la substance.

«Opportunité commerciale exclue» désigne une opportunité commerciale autre qu'une opportunité commerciale: (i) qui (A) a été portée à l'attention d'une Personne, uniquement dans et en conséquence directe de sa qualité d'administrateur, gérant ou fiduciaire de, conseiller de, ou directeur non Actionnaire de la Société ou d'une Filiale de la Société, ou (B) a été développée grâce à l'utilisation à l'avantage du personnel ou des actifs de la Société ou d'une Filiale de la Société et (ii) qui n'a pas été portée de manière indépendante à l'attention de la Personne concernée par une source qui n'est pas Affiliée (autrement que par l'intermédiaire de cette personne concernée) à la Société ou à une Filiale de la Société;

Le terme «Personne(s)» signifie (que ce terme ait ou non une majuscule) toute personne physique, personne morale, société, société en commandite, société en nom collectif, société par actions, co-entreprise, association, société à responsabilité limitée, fiducie, banque, compagnie de fiducie, société fiduciaire ou autre entité ou organisation, qu'il s'agisse ou non d'une autorité gouvernementale;

«Quote-part» signifie – au moment particulier considéré et eu égard à un Actionnaire – une fraction, exprimée comme un pourcentage, dont le numérateur est le nombre d'Actions détenu par ledit Actionnaire à ce moment particulier, et dont le dénominateur est, (i) dans le cas où la Quote-part est calculée en tenant compte de tous les Actionnaires, le nombre total d'Actions restantes à ce moment particulier et, (ii) dans le cas où la Quote-part est calculée en tenant compte d'un groupe d'Actionnaires spécifique, le nombre total d'Actions agrégées détenues par ce groupe à ce moment particulier .

«Filiale» désigne (i) tout groupe ou autre entité -dont une majorité des Actions ordinaires (ou titres de participation similaires) disposant d'un droit de vote ordinaire afin d'élire une majorité du conseil d'administration ou autres Personnes exerçant des fonctions similaires -qui est alors détenu, directement ou indirectement, avec un pouvoir de vote, par la Société ou toute Filiale directe ou indirecte de la Société ou (ii) une société en commandite dans laquelle la Société ou toute Filiale directe ou indirecte de la Société est un Actionnaire commandité ou (iii) a la signification qui lui est attribuée dans le Pacte d'Actionnaires.

5.7 Registre des Actionnaires. Un registre des Actionnaires est conservé au siège social et peut être examiné par tout Actionnaire sur demande.

5.8 Rachat d'Actions. La Société peut racheter ses propres actions, à condition qu'elle dispose de suffisamment de réserves distribuables à cette fin, ou si le rachat résulte en une réduction du capital de la Société, à condition que tout rachat soit toujours effectué sur une base proportionnelle entre les Actionnaires.

5.9 Droits des Actionnaires. Chacun des Actionnaires disposera des droits suivants: (a) faire conserver les livres et écritures de la Société (y compris, de façon non limitative, ceux requis en vertu de la Loi luxembourgeoise) au siège social

de la Société et, à tout moment raisonnable, pouvoir inspecter et copier l'un quelconque de ces livres et écritures, ce aux frais exclusifs de l'Actionnaire; (b) obtenir, sur demande, des informations sincères et complètes sur toutes les choses touchant à la Société, et une description formelle des affaires de la Société à chaque fois que les circonstances rendent cette demande juste et raisonnable; (c) obtenir la dissolution et la liquidation de la Société en vertu d'une majorité des Actionnaires représentant trois-quarts du capital ou sur décision judiciaire; et (d) exercer tous les droits d'un Actionnaire en vertu de la Loi luxembourgeoise. Nonobstant ce qui précède et conformément à la Loi luxembourgeoise et à toute autre loi ou réglementation applicable, les Actionnaires n'auront pas le droit de recevoir des données ou informations non publiques ou confidentielles de la part de ou se rapportant à un tiers en possession de la Société qui est soumise à un accord valable interdisant la diffusion de ces données ou informations.

Pour les besoins de ces Statuts, le terme «Informations confidentielles» désigne, de façon non limitative, tous les renseignements exclusifs de la Société, y compris les opportunités d'affaires de la Société, la propriété intellectuelle, et toutes autres informations acquises développées ou utilisées jusqu'à présent et à l'avenir par la Société concernant son activité.

5.10 Responsabilité des Actionnaires. Les Actionnaires ne peuvent être tenus responsables pour les dettes, contrats ou autres obligations de la Société, sauf (a) les contributions pour le capital impayé que de tels Actionnaires ont accepté de faire, et (b) disposition contraire dans la Loi luxembourgeoise.

Art. 6. Événements de dissolution et Liquidation.

6.1 Événements de dissolution et liquidation. Conformément à la Loi luxembourgeoise, la Société sera dissoute et mise en liquidation et ses affaires seront liquidées en cas de survenance de l'un des événements suivants:

(a) Le vote des Actionnaires en faveur de la dissolution, sous réserve de l'approbation par des Actionnaires représentant au moins les trois quarts du capital; ou

(b) La distribution, la vente ou l'aliénation de la totalité ou d'au moins 90 % des actifs et des biens alors détenus par la Société ou lui appartenant, ou la liquidation des opérations commerciales de la Société; ou

(c) Une dissolution de la Société sur ordonnance du tribunal.

6.2 Produits de la liquidation. L'excédent résultant de la réalisation des actifs et du paiement du passif de la Société sera versé aux Actionnaires afin d'obtenir, sur une base agrégée, le même résultat économique qu'avec les règles de distribution définies pour les distributions de dividendes et spécifiquement prévues par l'Article 3 ci-dessus.

Art. 7. Disculpation et Indemnisation.

7.1 Disculpation. Nonobstant les autres stipulations de ces Statuts, qu'elles soient expresses ou implicites, ou toute obligation ou tout devoir en droit ou en équité, aucun des Actionnaires, autres Personnes désignées comme «Personnes Couvertes» en vertu de tout Pacte d'Actionnaires, de leurs ayants-droit, successeurs, ou tous directeurs, administrateurs, actionnaires, partenaires, employés, affiliés, représentants ou agents de ceux-ci, ou tout directeur, employé, représentant ou mandataire de la Société (individuellement, une «personne couverte» et, collectivement, les «Personnes couvertes») ne sera tenu pour responsable envers la Société ou toute autre personne pour tout acte ou omission (en lien avec la Société, ses biens ou la conduite de ses affaires, ces Statuts, tout document connexe, ou toute transaction ou tout investissement envisagé ici) pris ou omis par une Personne couverte, sur le fondement de la croyance raisonnable qu'un tel acte ou une telle omission est dans le meilleur intérêt de la Société ou n'est pas contraire au meilleur intérêt de la Société, et relève de l'autorité accordée à cette Personne couverte par ces Statuts, sous réserve que cet acte ou omission ne constitue pas une fraude, une faute intentionnelle, un acte de mauvaise foi ou de négligence grave ou mépris imprudent des fonctions de ces Personnes couvertes en cette qualité de Personne couverte

7.2 Indemnisation. Dans toute la mesure permise par la Loi luxembourgeoise et les lois du Grand-Duché du Luxembourg en général, la Société indemniserà et garantira chaque Personne couverte contre toutes pertes, réclamations, demandes, responsabilités, dépenses, jugements, amendes, transactions et autres montants découlant de toutes réclamations, demandes, actions, recours ou procédures, de nature civile, criminelle, administrative ou relevant d'une enquête (les «réclamations»), dans lesquelles la Personne couverte peut être impliquée, ou risque d'être impliquée, en tant que partie ou d'autre manière, en raison de sa gérance des affaires de la Société ou qui se rapporte à, ou découle de, la Société ou ses biens, activités ou affaires. Une Personne couverte n'aura pas droit à l'indemnisation en vertu de cet Article 7.2 concernant toute réclamation pour laquelle ladite Personne couverte s'est engagée dans un acte de négligence, une faute intentionnelle ou de violation consciente de la loi, comme déterminé par un jugement final, un ordre ou décret d'un arbitre ou d'un tribunal d'une juridiction compétente (qui n'est pas susceptible d'appel ou pour laquelle le délai d'appel a expiré et aucun appel n'a été formé) ou toute violation présente ou future de toutes déclarations, garanties ou conventions par ladite Personne couverte contenues dans les présentes et dans tout autre accord avec la Société. Les dépenses encourues par une Personne couverte, pour se défendre de toute réclamation, seront versées par la Société en avance de la décision finale concernant cette réclamation, suite à la réception par la Société d'un engagement, pris par ou au nom de la Personne couverte, à rembourser ledit montant, s'il était au final déterminé que cette Personne couverte n'est pas en droit d'être indemnisée par la Société selon ce qu'autorise le présent article 7.2.

Art. 8. Divers.

8.1 Comptes de capitaux. Aux fins de comptes de capitaux, tous les éléments de revenu, de gain, de déduction et de perte sont attribués et mis à la charge des Actionnaires d'une manière telle que les comptes de capitaux de chaque

Actionnaire, immédiatement après la prise d'effet de ladite affectation, sont, autant que possible, équivalant au montant agrégé des distributions qui seraient versées audit Actionnaire, si les Actifs nets de la Société étaient distribués conformément aux stipulations de ces Statuts.

8.2 Retenue et Impôts spécifiques à l'Actionnaire. Les distributions auxquelles un Actionnaire a droit en vertu de ces Statuts seront nettes de toute retenue ou impôts similaires pesant sur ledit Actionnaire. Si la Société est tenue de retenir des taxes concernant un Actionnaire en excès du montant de l'encaisse autrement distribuable à cet Actionnaire, cet Actionnaire est passible envers la Société d'un montant équivalent à celui que la Société est tenue de retenir. Dans la mesure où des Impôts spécifiques à un Actionnaire surviennent, de tels Impôts spécifiques à l'Actionnaire seront traités comme une distribution en espèces à l'Actionnaire à laquelle ces Impôts spécifiques à l'Actionnaire se rapportent. Aux fins de ces Statuts, le terme «Impôts spécifiques à l'Actionnaire» désigne, relativement à un Actionnaire, la retenue, l'impôt sur le revenu et autres impôts acquittés par, ou imposés à, la Société et / ou toute entité directement ou indirectement formée par la Société afin de détenir les investissements ou de servir de société holding intermédiaire («Filiale d'investissement») et / ou un actif de la Société, (i) dans la mesure où de tels impôts sont, d'après le jugement raisonnable du Conseil, attribuables à la défaillance dudit Actionnaire de se conformer aux stipulations de l'article 8.3 des présentes, ou sont à mettre au compte du caractère incomplet, de l'imprécision, l'obsolescence, l'expiration ou la nullité de toute documentation fournie par ledit Actionnaire conformément à l'Article 8.3 des présentes; (ii) dans la mesure où ces impôts ne seraient pas imposés, n'était le lien (passé ou présent) dudit Actionnaire avec la juridiction imposant ou évaluant l'impôt en question, lien autre que tout lien découlant uniquement de l'investissement dudit Actionnaire dans la Société; ou (iii) dans la mesure où ces impôts sont imposés à, ou concernent, certains des Actionnaires, mais pas tous, ou s'ils sont imposés à, ou concernent, les Actionnaires à des taux différents.

8.3 Documentation afférente aux retenues. Chaque Actionnaire convient (a) d'aider la Société et / ou toute Filiale d'investissement (tel que défini à l'Article 8.2) à déterminer l'ampleur de ses obligations de retenues, de signalement et autres obligations à caractère fiscal et à remplir lesdites obligations; et (b) de fournir à la Société toutes déclarations, formulaires ou informations pouvant être raisonnablement requis par la Société, y compris dans le cas où une telle requête est formulée en raison de changements législatifs intervenant après la date des présentes, et y compris les formulaires ou informations concernant les propriétaires réels, directs et indirects, de l'Actionnaire, (i) afin d'aider la Société et / ou toute Filiale d'investissement à déterminer l'ampleur de ses obligations de retenues, de signalement et autres obligations à caractère fiscale et à remplir lesdites obligations; (ii) pour permettre que les paiements à, ou les attributions de revenus par, la Société et / ou toute filiale de celle-ci soient effectués sans retenue, ou à un taux de retenue réduit; (iii) afin de réduire le montant des impôts supportés par la Société et / ou toute filiale de celle-ci; ou (iv) selon ce que le Conseil estime nécessaire pour assurer la conformité à toutes les lois et réglementations applicables à la Société ou à ses affaires. Chaque Actionnaire (A) déclare et garantit que toute information et tout formulaire de ce type fournis par ledit Actionnaire (sauf en ce qui concerne toute information de ce type qui a été fournie à cet Actionnaire par la Société, ou qui est basée sur des informations incorrectes qui ont été fournies à cet Actionnaire, par la Société) est et sera à tout moment sincère, correct et complet; (B) accepte de mettre à jour sans délai toute information ou tout formulaire de ce type, si à tout moment, l'Actionnaire devient conscient que des informations ou formulaires précédemment fournis ne sont plus sincères, corrects et complets, suite à l'expiration, l'invalidité ou l'obsolescence de toutes informations ou formulaires ainsi précédemment fournis, ou si la Société requiert qu'il procède à cette mise à jour; et (C) accepte d'indemniser la Société et chacun des Actionnaires sur une base post-impôts eu égard à tous dommages, coûts et dépenses résultant d'une violation par cet Actionnaire de la déclaration, la garantie et / ou l'accord qui précèdent. En cas de retenue faisant l'objet d'une réclamation, le recours d'un Actionnaire sera limité à une action contre les autorités fiscales de la juridiction applicable. Tout paiement d'indemnisation effectué par un Actionnaire conformément à cet article ne sera pas crédité au compte de capitaux de cet Actionnaire et ne sera pas traité comme une contribution au capital. Nonobstant toutes autres dispositions contradictoires du présent Contrat, la Société est autorisée à prendre toutes les mesures raisonnables – y compris la remise des fonds nécessaires à toute autorité fiscale –, et à procéder, au nom des Actionnaires et de la Société, à tout enregistrement, dans le but de se conformer aux dispositions des législations fiscales gouvernementales, étatiques, locales ou autres. La Société fournira une assistance raisonnable en terme de fourniture de documentation et d'information des livres et registres de la Société à tout Actionnaire qui conteste de bonne foi tout impôt sur la fortune que la Société remis par la Société ou payé en vertu des termes de ce Contrat à toute autorité fiscale, comprenant, non exhaustivement, l'administration fiscale américaine, en relation avec cet Actionnaire.

8.4 Exigences de majorité pour les décisions des Actionnaires. Sauf indication contraire dans ces Statuts ou provision spécifique de la Loi luxembourgeoise, toute décision et / ou détermination des Actionnaires sera adoptée à la majorité, constituée par un ou plusieurs Actionnaires représentant plus de 50 % du capital.

8.5 Filiales de la Société. Conformément à la Loi luxembourgeoise, les Actionnaires peuvent décider de conduire toute opération de la Société indirectement par le biais d'une filiale de la Société.

8.6 Clause de confidentialité.. Ni la Société, ni un Actionnaire et aucun gérant n'utilisera, publiera, diffusera ni autrement divulguera, directement ou indirectement, des Informations confidentielles qui doivent entrer en possession de la Société, cet Actionnaire ou gérant, autrement que dans un but social légitime, dans la mesure où ni la Société, ni un Actionnaire ni un gérant ne divulguera autrement ces Informations confidentielles à toute Personne non directement employée par, ou autrement affiliée à la Société, excepté tel (a) qu'expressément autorisé par les présents Statuts; (b) par cet Actionnaire à chacun de ses conseillers fiscal, légal ou comptable lorsque cette Information Confidentielle est nécessaire dans le

déroulement normal des services fournis à l'Actionnaire par ledit conseiller et à condition que ledit conseiller accepte de préserver la confidentialité de ladite Information Confidentielle en vertu des termes de cette Section 8.6 et utilise ladite Information Confidentielle seulement en vue du service fourni, (c) par cet Actionnaire à toute entité gouvernementale qui a compétence de surveillance à l'égard dudit Actionnaire lorsque ladite entité gouvernementale a demandé ladite Information Confidentielle et à condition que l'Actionnaire ait de bonne foi utilisé des efforts commerciaux raisonnables en accord avec les lois applicables pour protéger la confidentialité de ladite Information Confidentielle ou (d) comme requis par la loi ou par les autorités réglementaires ou gouvernementales, ou (e) uniquement dans la mesure où, afin de maintenir, poursuivre ou intenter de bonne foi toute procédure judiciaire ou d'arbitrage introduite par cet Associé pour faire valoir ses droits spécifiquement prévus dans ces Statuts ou dans le Pacte d'Associés, la divulgation d'Informations Confidentielles spécifiques au tribunal ou à ou aux arbitres, le cas échéant, ainsi qu'à toutes les parties à cette procédure est requise tel que déterminé de bonne foi par cet Associé, après consultation avec un conseiller juridique externe reconnu (et la ou les autres parties à cette procédure ou arbitrage auront le droit de discuter avec ce conseiller juridique des conseils donnés à cet Associé, étant entendu que ces discussions peuvent être limitées, et rien le cas échéant ne pouvant être considéré comme une renonciation, en relation avec ce droit) pour cet Associé, à condition que, dans le cas de la clause (d) ci-dessus, la Société, cet Actionnaire et / ou ce gérant le cas échéant informe sans délai la Société de toute réquisition de ce type, si cela n'est pas par ailleurs interdit par les conditions d'une telle réquisition, et qu'il coopère raisonnablement avec la Société dans le cadre de tout effort juridique entrepris par la Société pour prévenir ou limiter toute divulgation de ce type par le biais de toute action ou procédure appropriée en fonction des conditions de la réquisition reçue par cet Actionnaire ou ce gérant. La Société et chaque Actionnaire devront donner instruction à leurs Affiliés respectifs (y compris leurs représentants, agents et avocats) de se conformer à cet Article 8.6. Les termes de cet Article 8.6 survivront jusqu'à la première survenance de l'un des événements suivants: (i) la date du premier (1er) anniversaire de la liquidation complète de la Société; et (ii) la date du deuxième (2e) anniversaire de l'extinction de l'intérêt de cet Actionnaire et / ou gérant dans la Société. Nonobstant toute disposition contraire dans les présentes, chaque Actionnaires et / ou gérant (et chaque employé, un représentant ou autre agent dudit Actionnaire et / ou gérant) peut divulguer à toutes personnes, sans limitation de quelque sorte que ce soit, le traitement fiscal et la structure fiscale (A) de la Société et (b) de toute transaction de celle-ci, ainsi que tous les matériaux de toute nature (y compris les opinions ou autres analyses fiscales) qui sont fournis à l'Actionnaire et / ou au gérant au sujet de ce traitement fiscal et de cette structure fiscale.

8.7 Amendements. Les amendements à ces Statuts devront être approuvés par écrit par des Actionnaires représentant au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital à condition que, si une modification affectait matériellement et défavorablement les intérêts économiques d'un Actionnaire particulier ou tout droit spécifiquement accordé à tout Actionnaire mentionné ci-après, de manière disproportionnée par rapport aux autres Actionnaires (cet Actionnaire, l'«Actionnaire Affecté») alors ledit amendement nécessitera également l'approbation dudit Actionnaire Affecté. Un amendement entrera en vigueur suite à l'adoption de l'acte notarié pertinent.

8.8 Autonomie des Dispositions Contractuelles. Toute stipulation de ces Statuts est entendue comme autonome. Si tout terme ou stipulation des présentes est illégal ou invalide pour quelque raison que ce soit, une telle illégalité ou nullité n'affectera pas la validité du reste de ces Statuts.

8.9 Contrat. Ces Statuts, et tout autre accord pouvant être conclu entre les Actionnaires le cas échéant, constituent l'accord intégral et complet des parties aux présentes relativement à l'objet des présentes. Toutes les Actions remises aux Actionnaires seront sujettes à tout accord de ce type entre les Actionnaires, et les termes d'un tel accord lieront les détenteurs des Actions (le «Pacte d'Actionnaires»).

8.10 Législation en vigueur. Ces Statuts seront régis par les lois du Grand-Duché du Luxembourg et interprétés conformément à ces lois.

8.11 Avis.. Tous les avis, élections, demandes ou autres communications, qui doivent ou qui peuvent être effectués ou donnés en vertu des présents Statuts, doivent être effectués par écrit et seront considérés comme valablement donnés ou effectués à la date de livraison effective s'il est servi (a) par une remise en mains propres, (b) par courrier au Luxembourg, (c) par service de messagerie expresse en 24 heures avec accusé de livraison, ou (d) par télécopie avec confirmation de livraison, adressée au ou aux destinataires respectifs. Tout Actionnaire peut changer son adresse en donnant aux autres Actionnaires un préavis écrit de sa nouvelle adresse, suivant les provisions de la phrase précédente.

8.12 Absence de renonciation. Le fait pour la Société, le Conseil ou tout Actionnaire de ne pas insister pour une exécution stricte d'une convention des présentes ou de toute obligation dans le cadre des présentes, indépendamment de la durée pendant laquelle un tel défaut se poursuit, ne constituera pas une renonciation au droit de la Société, du Conseil ou de cet Actionnaire, selon ce qui s'applique, à demander une stricte observance à l'avenir. Ni consentement ni exonération, expresse ou implicite d'une quelconque violation ou inexécution par une autre partie de ses obligations en vertu des présentes, ne constituera un consentement ou une exonération concernant toute autre infraction ou inexécution dans l'exécution de la même obligation ou d'autres obligations détaillées dans les présentes.

Disposition transitoire

Le premier exercice de comptabilité de la Société commence à la date de cet acte et se termine au 31 décembre 2012.

Souscription et Paiement

Sur ce:

The Energy & Minerals Group Fund II, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit à trois mille cinq cent trente-sept (3.537) Actions de Classe A, trois mille cinq cent trente-six (3.536) Actions de Classe B, trois mille cinq cent trente-six (3.536) Actions de Classe C, trois mille cinq cent trente-sept (3.537) Actions de Classe D et trois mille cinq cent trente-sept (3.537) Actions de Classe E, toutes d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de dix-sept mille six cent quatre-vingt-trois dollars américains (USD 17.683); et

EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit à mille sept cent cinquante-neuf (1.759) Actions de Classe A, mille sept cent soixante (1.760) Actions de Classe B, mille sept cent soixante (1.760) Actions de Classe C, mille sept cent cinquante-neuf (1.759) Actions de Classe D et mille sept cent soixante (1.760) Actions de Classe E, toutes d'une valeur nominale d'un américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de huit mille sept cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains (USD 8.798); et

EMG Fund II Offshore Holdings, L.P., représentée comme indiqué ci-dessus, souscrit à sept cent quatre (704) Actions de Classe A, sept cent quatre (704) Actions de Classe B, sept cent quatre (704) Actions de Classe C, sept cent quatre (704) Actions de Classe D et sept cent trois (703) Actions de Classe E, toutes d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et accepte de les libérer entièrement par un apport en numéraire d'un montant de trois mille cinq cent dix-neuf dollars américains (USD 3.519).

Le montant de trente mille dollars américains (USD 30.000) est alloué au compte du capital social de la Société et ce montant est à la disposition de la Société, la preuve en a été apportée au notaire instrumentant.

Estimation des coûts

Les montants des frais, coûts, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit, qui sont supportés par la Société ou sont facturés à la Société dans le cadre de sa constitution sont estimés à environ EUR 2.000.

Résolutions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les Associés de la Société, représentant l'intégralité du capital souscrit, ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- John G. Calvert, né le 17 novembre 1964 en Australie dont l'adresse se situe à 2000 McKinney Avenue, Suite 1250, Dallas, Texas 75201, Etats-Unis d'Amérique; et

- Stuart F Feiner, né le 19 août 1948 à New York, Etats-Unis d'Amérique, dont l'adresse se situe à 223 West 80th Street, Unit 10, New York, NY 10024, Etats-Unis d'Amérique.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Damien Warde, né le 19 février 1950 à Galway, Irlande, dont l'adresse se situe à 22 rue de Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Gregor Dalrymple, né le 16 mai 1960 à Edinbourg, Ecosse, dont l'adresse se situe à 18b rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Jaap Meijer, né le 24 septembre 1965 à Laren, Pays-Bas, dont l'adresse se situe à 18b rue de la Chapelle, L-8017 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document aux personnes comparantes, lesdites personnes comparantes ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 avril 2012. Relation: LAC/2012/18790. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 mai 2012.

Référence de publication: 2012050864/1585.

(120070219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

KLF Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 153.739.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012061422/9.

(120086790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lanchester S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 123.746.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 23 mai 2012, le mandat de DELOITTE S.A. au poste de Réviseur Indépendant a été renouvelé pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2012.

Lors de cette même assemblée, il est décidé de renouveler les mandats des administrateurs de catégorie A, à savoir VALON S.A., KOFFOUR S.A. et LANNAGE S.A., des administrateurs de catégorie B, à savoir Monsieur Joseph KOLLER et Monsieur Olaf KORDES, et du commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 JUIN 2012.

Pour: LANCHESTER S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Hélène Schorr

Référence de publication: 2012063882/21.

(120090769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2012.

Kronendal Estate Investments Limited, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.444.

Les statuts coordonnés au 28/03/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 24/05/12.

Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2012061423/12.

(120086665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Leopard Germany Ed 2 Southwest LP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.
R.C.S. Luxembourg B 109.157.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 Mai 2012.

M. Robert Kimmels

Gérant

Référence de publication: 2012061426/14.

(120087317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Amco Invest S.à. r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 99.157,41.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 73.269.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts signé en date du 15 mai 2012, que les associés de la Société ont transféré la totalité des parts sociales qu'ils détenaient dans la Société aux personnes suivantes:

- ENTREPRISE KUHN, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: rue John L. Macadam, L-1113 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 15.458: 2.000 parts sociales;

- G-Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94,993: 2.000 parts sociales.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

ENTREPRISE KUHN	2.000 parts sociales
G-Finance S.à r.l.	2.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2012.

Amco Invest S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012064248/23.

(120091414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Leopard Germany Property Papenburg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 160.759.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

M. Robert Kimmels

Gérant

Référence de publication: 2012061427/14.

(120087316) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Baskland Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 142.263.

Extrait de l'assemblée générale annuelle des actionnaires date 31 mai 2012

Le 31 mai 2012, l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société décide:

Première résolution

Révocation de la Sociétés Laanage S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, représentée par M. Biewer Yves, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, comme Administrateur, entre en vigueur le 04 mai 2012

Révocation de la Sociétés Valon S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, représentée par M. Kettmann Guy, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, comme Administrateur, entre en vigueur le 04 mai 2012

Révocation de la Sociétés Koffour S.A., société anonyme, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, représentée par M. Baumann Guy, 42, rue de la Vallée, L-2661, Luxembourg, comme Administrateur, entre en vigueur le 04 mai 2012

Deuxième résolution

Le 31 mai 2012, l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société a pris acte de la fin du mandat de Audit Trust, société anonyme, en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination comme administrateur pour une période de six ans jusqu'à l'Assemblée générale de 2018

de Monsieur TKACHENKO Alexander, russe, né le 05 février 1974 à Moscou, Russie, adresse professionnelle 16, rue Schoulwee, L-8274 Kehlen

de Monsieur PUGH Gareth, écossais, né le 07 juin 1970 à Edimbourg, Royaume-Uni, adresse professionnelle 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

de la Société Ziffer LU, société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-8274 Kehlen, 16, rue Schoulwee, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 157253, représentée par Mme TKACHENKO Maria, russe, née le 3 mai 1974 à Moscou, Russie, adresse professionnelle 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société a par ailleurs nommé EZD, société à responsabilité limitée, sise au 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167127, en tant que nouveau commissaire aux comptes de la Société à compter du 31 mai 2012 et pour un mandat qui durera jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle chargée d'approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2017.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société approuve le transfert du siège social de L-2661, Luxembourg, 42, rue de la Vallée à L-1466, Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

Luxembourg, le 05.06.2012.

Signature.

Référence de publication: 2012064733/40.

(120091402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Lupus Alpha Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 79.272.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2012.

Pour LUPUS ALPHA INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012061430/14.

(120086921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lamberta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7526 Mersch, 11, Um Mierscherbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 147.763.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2012061431/12.

(120087204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Medicover Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 59.021.

—
Extraits de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 8 mai 2012

L'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en relation avec les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2012:

1. Monsieur Robert AF JOCHNICK, administrateur, né le 19 Mars 1940, Stockholm, Suède, demeurant professionnellement à S-114 83 Stockholm, Riddargatan 12 A, Suède;

2. Monsieur Fredrik STENMO, administrateur, né le 18 Février 1971, Lund, Suède, demeurant professionnellement à B-1380 Lasne, 27, rue de l'Espiniat, Belgique;

3. Monsieur Jonas AF JOCHNICK, Président et administrateur, né le 14 Août 1937, Stockholm, Suède, demeurant professionnellement à B-1410 Waterloo, 161, Drève Richelle, Belgique;

4. Monsieur Fredrik RAGMARK, administrateur, né le 6 Mars 1963, Linkoping, Suède, demeurant professionnellement à B-1380 Ohain, 15, rue du coq, Belgique;

5. Madame Margareta NORDENVALL, administrateur, née le 22 Janvier 1954, Saltsjobaden, Suède, demeurant professionnellement à S-13336 Saltsjobaden, 6, Kloovervagen, Suède;

6. Monsieur Arno BOHN, administrateur, né le 29 Mars 1947, Schopfheim, Allemagne, demeurant professionnellement à D-79249 Merzhausen, 2, Im Hau, Allemagne;

7. La société BDO Audit S.A. ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.570.

L'assemblée générale a nommé Monsieur Peder AF JOCHNICK, né le 19 janvier 1971 à Kungsholm, Suède, et demeurant à S-182 64 Djursholm, Ragnaröksvägen 6, Suède, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle devant se tenir en relation avec les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012065027/28.

(120091892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2012.

Le Corps et l'Esprit s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.531.

—
Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012061433/9.

(120086864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Livraria Camoes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 17, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 131.408.

—
L'an deux mille douze, le vingt et un mai.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck,

A comparu:

Madame Olga Maria ESTEVES GONCALVES, vendeuse, demeurant à L-1130 Luxembourg, 87, rue d'Anvers, représenté par Madame Francine MAY, salariée, demeurant professionnellement à Ettelbruck,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 16 mai 2012, laquelle procuration après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée présent acte pour être enregistrée avec lui.

La comparante agissant en sa qualité d'associée unique représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée "LIVRARIA CAMOES S.à r.l." (matr. 2007 2443 994), avec siège social à L-9053 Ettelbruck, 17, avenue J-F Kennedy, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 août 2007, publié au Mémorial C, numéro 2258 du 10 octobre 2007, modifié suivant acte reçu par le même notaire Gérard Lecuit, en date du 23 novembre 2009, publié au Mémorial C, numéro 160 du 26 janvier 2012,

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 131.408.

a requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

L'associée unique décide d'insérer un nouvel alinéa entre les alinéas 2 et 3 de l'article 5 des statuts de la société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Troisième alinéa.** La société a également pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques et petite restauration, avec établissement d'hébergement de moins de 10 chambres.»

Rien d'autre n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Frais

Les frais des présentes sont à charge de la société.

Déclaration

L'associé déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas respectivement que la société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

DONT ACTE, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Francine MAY, Pierre PROBST.

Enregistré à Diekirch, Le 23 mai 2012. Relation: DIE/2012/6090. Reçu soixante-quinze euros 75,00.- €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 5 juin 2012.

Référence de publication: 2012064492/45.

(120091124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Le Corps et l'Esprit s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.531.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012061434/9.

(120086865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Locorlav Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Itzig, 1, Sandweiler-Gare.

R.C.S. Luxembourg B 136.291.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012061438/10.

(120086868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lux - Garage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3672 Kayl, 70B, rue de Tétange.

R.C.S. Luxembourg B 14.712.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Fiduciaire WBM
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2012061443/13.

(120086654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Alpha Trains (Luxembourg) Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 22, rue Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 168.301.

—
Extrait des résolutions des associés de la Société prises le 25 avril 2012:

Messieurs Innes John Smith et Robert Verrion ont démissionné de leurs positions de gérants de la Société avec effet au 24 avril 2012.

Monsieur David Rees, né le 29 avril 1959 à Luton, Royaume-Uni, résidant professionnellement au 4^{ème} étage, Berkeley Square House, Berkeley Square, Londres W1J 6BX, Royaume-Uni, a été nommé gérant de la Société avec effet au 24 avril 2012.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- Jack Colbourne, en tant que gérant;
- Jean-Bastien Auger, en tant que gérant;
- Tauno Juhani Sillanpaa, en tant que gérant;
- Marie Ferladeau, en tant que gérant;
- Gianmarco Cremonisi, en tant que gérant; et
- David Rees, en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 30 mai 2012.

Référence de publication: 2012061762/22.

(120087679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2012.

Orbit Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 123.749.

—
Il résulte d'une décision de l'Associé unique de «Orbit Fund Management SARL» («la Société») prise dans sa résolution du 15 mars 2012:

- d'annuler le mandat de Audit & Compliance SARL (adresse professionnelle: 65, rue des Romains, L-8041 Strassen) comme Réviseur d'entreprises agréé de la Société à partir du 1^{er} janvier 2011 et
- de nommer PricewaterhouseCoopers SARL, (adresse professionnelle: 400, Route d'Esch, L-1014 Luxembourg) comme Réviseur d'entreprises agréé de la Société du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à l'assemblée générale que se tiendra en l'année 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 25 mai 2012.

Pour extrait sincère et conforme

L'associé unique

Référence de publication: 2012061525/18.

(120086408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Luxconnect S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3235 Bettembourg, 4, rue Alexander Graham Bell.

R.C.S. Luxembourg B 120.379.

—
Lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2012, il a été décidé à l'unanimité de prolonger le mandat du réviseur d'entreprises, la société anonyme PKF ABAX Audit, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2012061444/13.

(120086949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Aria Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 148.991.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 que:

1. Les administrateurs suivants ont été co-optés:

Administrateurs

- Mr Marco Gastaldi;

- Mr Carlo Alberto Montagna;

- Finexis SA représentée par Mr Christian Denizon.

Mr Marco Gastaldi, 29 rue Joseph Hansen L-1716 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en remplacement de Mr Jean Philippe Philippe Claessens.

Mr Carlo Alberto Montagna, 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg Hamm en remplacement de Mr Philippe Meloni.

Finexis SA, représentée par Mr Christian Denizon, 25 A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Mr Gianluigi Sagramoso.

Les mandats des Administrateurs viendront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société appelée à statuer sur l'exercice clôturé au 30 avril 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 31 mai 2012.

Pour extrait conforme

LEMANIK ASSET MANAGEMENT S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012064272/26.

(120091181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

Ravel Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 148.860.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

Pour RAVEL INVESTMENT SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Marc-André BECHET / Corinne ALEXANDRE

Directeur / -

Référence de publication: 2012061564/15.

(120086614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Luxembourg State and Savings Bank Trust Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 8.278.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012061445/9.

(120086535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lycalopex (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 166.652.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 2 avril 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 2 mai 2012.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2012061446/13.

(120086877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

M.M.R. Fruit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 82.120.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.
Domiciliataire

Référence de publication: 2012061448/11.

(120087095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Malzanini S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 6, rue Pierre Risch.
R.C.S. Luxembourg B 125.537.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 mai 2012.

Patrick SERRES
Notaire

Référence de publication: 2012061449/12.

(120086723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

S.C.I. Chartrons, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 29, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg E 3.137.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 mai 2012 au siège social de la société

L'Assemblée a approuvé le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation. L'Assemblée constate donc la clôture de liquidation.

Les documents relatifs à la société seront disponibles cinq ans après la date de clôture au 29, avenue Pasteur L-2311 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29. mai 2012.

Pour la Société
Un mandataire

Référence de publication: 2012061595/18.

(120087426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Manheim Auctions, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.070.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 115.957.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Référence de publication: 2012061450/11.

(120087005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

4ess - ITELUX Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, 1, Hasselt.

R.C.S. Luxembourg B 89.195.

L'an deux mille douze, le quatorzième jour du mois de mai.

Par devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

- Monsieur Guy HENNUS, gérant de société, né à Huy (Belgique), le 27 juillet 1962, demeurant à B-4960 Malmedy, 1, Chemin du Calvaire;
- Monsieur Sébastien SERVOTTE, gérant, né à Namur (Belgique), le 20 avril 1979, demeurant à B-6951 Bande, Route Nationale 4, numéro 22.

I.- Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter qu'ils sont les seuls associés de la société "4ess - ITELUX Sàrl", une société à responsabilité limitée avec siège social à L-9764 Marnach, 19, Marbuengerstrooss, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.195, constituée suivant acte reçu par le Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1605 du 8 novembre 2002, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, en date du 29 janvier 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 713 du 6 avril 2010 (ci-après la "Société").

II.- Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) divisé en cent (100) parts sociales de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, toutes entièrement libérées et appartenant à l'associée unique comme suit:

- Monsieur Guy HENNUS, pré-qualifié, soixante parts sociales	60
- Monsieur Sébastien SERVOTTE, pré-qualifié, quarante parts sociales	40
Total: cent parts sociales	100

III. Les associés représentant l'intégralité du capital social se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes, qu'ils ont demandé au notaire d'acter comme suit:

Ordre du jour

1. Transfert du siège social de L-9764 Marnach, 19, Marbuengerstrooss à L-9944 Beiler, 1, Hasselt';
2. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société;
3. Elargissement de l'objet social et modification subséquente de l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

"La Société aura pour objet l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, y compris l'isolation thermique du bâtiment, l'installation de chauffage – particulièrement le thermique solaire – et la distribution de produits de l'industrie solaire.

La Société aura également pour objet toutes activités liées à la construction générale d'immeubles.

Elle aura également pour objet le commerce et la prestation de services en informatique, électronique et électricité.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.";

4. Suppression de toute référence à la souscription des parts sociales par les associés au niveau de l'article 6 des statuts de la Société et modification subséquente de l'article 6 des statuts;

5. Divers.

Première résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle de L-9764 Marnach, 19, Marburgerstrooss, à l'adresse suivante: L-9944 Beiler, 1, Hasselt.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, les associés décident de modifier le premier alinéa de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 4. (Premier alinéa). "Le siège de la Société est établi dans la commune de Weiswampach."

Troisième résolution

Les associés décident d'élargir l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. La Société aura pour objet l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, y compris l'isolation thermique du bâtiment, l'installation de chauffage – particulièrement le thermique solaire – et la distribution de produits de l'industrie solaire.

La Société aura également pour objet toutes activités liées à la construction générale d'immeubles.

Elle aura également pour objet le commerce et la prestation de services en informatique, électronique et électricité.

Elle pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

De façon générale, la Société pourra réaliser toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales, industrielles ou financières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement."

Quatrième résolution

Les associés décident de supprimer toute référence à la souscription des parts sociales au niveau de l'article 6 des statuts de la Société et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, toutes souscrites et libérées ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément."

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à mille euros (EUR 1.000.-).

DONT ACTE, fait et passé à Heinerscheid, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Hennis, S. Servotte, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 15 mai 2012. Relation: DIE/2012/5669. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C.

Diekirch, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012064691/88.

(120091549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2012.

**Marguerite Autoroutes S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Marguerite Wind Germany S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 165.719.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 21 mars 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 avril 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012061451/14.

(120086886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Masco Europe S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 68.105.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 15 mars 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 avril 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012061467/13.

(120086970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

San Marco Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. San Marco Real Estate S.A.).

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 115.036.

L'an deux mille douze, le vingt-neuf mars.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAN MARCO REAL ESTATE S.A., ci-après la «Société», ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 115036, constituée en date du 24 janvier 2006 suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1083 du 2 juin 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Umberto CERASI, licencié en droit, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Myriam WAGNER, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Gentiane PREAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert au notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Transformation de la société de société anonyme en société à responsabilité limitée, sans changer l'objet social, la dénomination étant changée en SAN MARCO REAL ESTATE S.à r.l.

2. Démission de tous les membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la société avec effet à la date de l'assemblée générale et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur fonction.

3. Nomination de Monsieur Roberto MAZZULLO, né le 18.02.1962 à Catania, Italie, comme gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

4. Refonte subséquente des statuts de la Société, suivant projet en annexe, afin de refléter le changement de forme et de dénomination.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il ressort de la liste de présence que les 3.100 (trois mille cent) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la forme juridique de la Société, sans changer l'objet social, et d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée, la dénomination étant changée en SAN MARCO REAL ESTATE S.à r.l.

La transformation se fait sur base de la situation active et passive de la Société arrêtée au 31 décembre 2011.

Répartition des parts sociales

Les parts sociales étant échangées contre les actions anciennes à raison d'une part sociale pour une action ancienne, les 3.100 (trois mille cent) parts sociales représentatives du capital sont détenues comme suit:

INTESA SANPAOLO TRUST COMPANY S.P.A.:	1.550
SIREFID S.P.A.:	1.550

Toutes les parts sont entièrement libérées.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte, avec effet à la date du présent acte, la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur fonction.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Roberto MAZZULLO, entrepreneur, né le 18.02.1962 à Catania, Italie, demeurant au 78, Via Carammone (Pozzillo), 95024 Acireale (CT), Italie, comme gérant unique de la Société.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions précédentes, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète et d'arrêter comme suit les statuts de la société à responsabilité limitée:

« **Art. 1^{er}**. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de SAN MARCO REAL ESTATE S.à r.l..

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets. Elle pourra également accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, la gestion et la vente, sous quelque forme que ce soit, de tous biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés que dans les termes prévus par la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir sous leur signature individuelle au nom de la société dans toutes les circonstances.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que conformément aux dispositions prévues par la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le 31 décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ 1.100,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Umberto CERASI, Myriam WAGNER, Gentiane PREAUX, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 04 avril 2012. Relation GRE/2012/1177. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 29 mai 2012.

Référence de publication: 2012061608/130.

(120086841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Mantia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.943.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012061482/9.

(120086730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.